

VENDEE



LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



La première réunion de l'Amicale s'est tenue à l'Hôtel du Lion d'Or

SEPTEMBRE 1993 N° 60

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

170 F. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	7	JANVIER
Jeudi	4	FÉVRIER
Jeudi	4	MARS
Jeudi	1 ^{er}	AVRIL
Jeudi	6	MAI
Jeudi 3 et Jeudi 24		JUIN
Jeudi	9	SEPTEMBRE
Jeudi	7	OCTOBRE
Jeudi	4	NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	12	DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches	10 et 24	JANVIER
Dimanches	7 et 21	FÉVRIER
Dimanches	7 et 21	MARS
Dimanches	4 et 18	AVRIL
Dimanches	9 et 23	MAI
Dimanches	6 et 20	JUIN
Dimanches	12 et 26	SEPTEMBRE
Dimanches	10 et 24	OCTOBRE
Dimanches	7 et 21	NOVEMBRE
Dimanches	5 et 19	DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1993 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

23 et 24 Janvier :	11 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
6 et 7 Mars :	Journée du Timbre, aux Sables-d'Olonne
29-31 Mai :	Congrès et Exposition Nationale, Lille
23 et 24 Octobre :	Congrès et Exposition G.P.C.O., à Fontenay-le-Comte

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 60

SEPTEMBRE 1993

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2	Ne la manquez pas !	d°
3-9	Le Courrier "INADMIS" des Poches de l'Atlantique	M. BRUNO
10	Les Potins de l'Amicale	Y. PAUVERT
11-18	Le Tir à l'Arc	E. MOREAU
19-23	A la rencontre des Philatélistes allemands de Gummersbach.	M. AUDUREAU
24	Le saviez-vous ?	C. BELLEIL
25-26	Soyons fouineurs....	M. BRUNO
27-28	La Poste en Vendée	Y. PAUVERT
29-30	Les Boîtes mobiles (1862....)	M. BRUNO
31-34	1940 - Annexion de l'Alsace et de la Lorraine mosellane	M. BRUNO
35-36	La Philatélie et les Femmes	Y. PAUVERT
37	Le Conseil vous informe	d°
38	La rareté du papier au cours de la deuxième guerre mondiale	M. BRUNO
39	Un document...	Y. PAUVERT
40-47	Les Bureaux français à l'étranger	d°

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

**Impression des pages publicitaires : Imprimerie
JAUFFRIT, Le Poiré-sur-Vie**

Les personnes non adhérentes, intéressées par notre bulletin, peuvent le recevoir à domicile moyennant une participation de 100,00 frs pour 1993 (décision du Conseil d'Administration du 16-11-1992)

LE MOT DU PRESIDENT

Y. PAUVERT

Lorsque j'étais gamin, le "maître" nous lâchait au début de juillet et l'envolée de drôles de moineaux que nous étions chantait "Vive les vacances, A bas la rentrée....".

Ce soixantième bulletin, édité depuis 12 ans déjà, vous sera remis alors que la plupart d'entre-vous aura repris le collier.

Je vous souhaite donc beaucoup de courage et espère que vous aurez su savourer les joies des voyages, de la famille réunie ou du "farniente". Ayons toutefois une pensée pour les sans-emploi, philatélistes ou non....

Nous serons à trois semaines de l'exposition consacrée au Cinquantième anniversaire de notre Amicale. Nombreux sont ceux qui ne se doutent pas de la somme d'efforts consentis pour mettre sur pied cette manifestation symbolique. Nous (deux ou trois...) sommes sur le sentier depuis un an, et le ciel m'en est témoin, en aura-t-il fallu des démarches, des lettres, des rendez-vous, des sollicitations pour tenter de faire "quelque chose de bien", surmonter des difficultés de toutes sortes et essayer de ne rien oublier !

Bien sûr, il y aura quelques critiques et peu (ou pas...) de compliments. Mais qu'importe, nous n'en attendons pas. Nous aurons malgré tout la satisfaction d'avoir oeuvré pour les Sociétaires et les visiteurs, d'être sorti des sentiers battus pour montrer quelques documents postaux jamais vus ...et que vous ne reverrez pas de sitôt, au moins dans une exposition.

Et je n'oublierai pas de remercier très sincèrement la Direction départementale, la Recette Principale des Postes et la Ville de LA ROCHE-SUR-YON pour l'aide précieuse qu'elles ont bien voulu nous consentir, ainsi que la gentillesse de leur accueil lorsque je jouais un peu les "casse-pieds"....

A très bientôt et, pour une fois, faites l'effort de venir nombreux y faire un petit tour.

Reproduction même partielle des articles de ce bulletin
strictement interdite - Dépôt légal n: 1169-1199

NE LA MANQUEZ PAS !



Vous savez tous, maintenant, que nous célébrerons le 50ème anniversaire de notre Amicale par une exposition à caractère philatélo-marcophile les 25 et 26 septembre.

Qui dit philatélie dit timbre-poste, donc Administration des Postes, d'où notre manifestation axée sur le fonctionnement de celle-ci à LA ROCHE-SUR-YON, des origines à 1980. Nous avons voulu sortir des sentiers battus et rebattus en vous montrant, pour la première et dernière fois des pièces suivant parallèlement l'Histoire de notre Cité.

Vous y trouverez un timbre-à-date commémoratif au Bureau temporaire qui sera ouvert à l'Auditorium de Musique, afin d'oblitérer les plis (une carte postale et une enveloppe signées "Donkey Shot") que vous souhaitez conserver ou expédier à vos amis.

Mais aussi un appel : nous aurons besoin de volontaires samedi dès 8 h. pour "monter" les participations et dimanche toute la journée. Je suis persuadé que vous ferez tous un effort pour nous aider. Merci d'avance et à très bientôt....

Le Président.

LE COURRIER "INADMIS"

1944

DES POCHEs DE L'ATLANTIQUE

1945

(ST-NAZAIRE, LA ROCHELLE, ROYAN)

Maurice BRUNO

Dans le courant de l'année 1941, le conflit prit un nouveau tournant car c'en était fini de la "guerre" éclair.

En effet, pour garder toute sa liberté d'action contre la Russie, Hitler décida de passer sur la défensive à l'Ouest et, dans ce but, transmit à son état-major des directives, dont celle de décembre 1941, qui furent à l'origine de la construction d'ouvrages de défense sur les côtes françaises, surtout occidentales (Mur de l'Atlantique).

L'organisation TODT chargée des travaux ouvrit d'importants chantiers, mais axés sur les ports, dans un premier temps.

Les travaux étaient à peine entrepris que, dans la nuit du 27 au 28 février 1942, les Anglais exécutèrent un raid contre le radar de BRUNÉVAL situé sur la côte du pays de Caux. Un mois plus tard, dans la nuit du 27 au 28 mars, une nouvelle alerte, plus sérieuse, fut l'attaque de la forme-écluse de ST-NAZAIRE; puis les Anglo-canadiens accomplirent une opération amphibie contre DIEPPE le 19 août 1942.

A la fin de 1943, Hitler chargea le maréchal Rommel de faire l'inspection du Mur; en conséquence, à partir du printemps 1944, la décision fut prise de fortifier aussi le littoral, mais il était bien tard.

En choisissant la Normandie pour débarquer, les Alliés s'attaquèrent à un des secteurs du Mur les moins défendus.

Au nord de la Loire, tous les ports, sauf LORIENT et DUNKERQUE furent libérés de vive force. Au sud de la Loire, les Allemands se retirèrent (directive d'Hitler du 17 août 1944) mais des forteresses et des secteurs devaient être défendus à tout prix; cela immobilisa 100.000 hommes.

Ainsi se constituèrent six poches :

DUNKERQUE et LORIENT (qui comprenait l'Ile de Groix), ST-NAZAIRE (avec l'Ile d'YEU), LA PALLICE-LA ROCHELLE, ROYAN (et l'Ile d'Oléron), LE VERDON-SOULAC. Pour les Allemands, les poches ont présenté un avantage certain qui était, notamment, d'interdire l'utilisation des ports par les Alliés.

Au fur et à mesure que le territoire était libéré, les Français, avides de nouvelles, essayaient de correspondre avec leurs proches, sans bien savoir si leurs lettres parviendraient à destination devant les aléas des communications du moment.

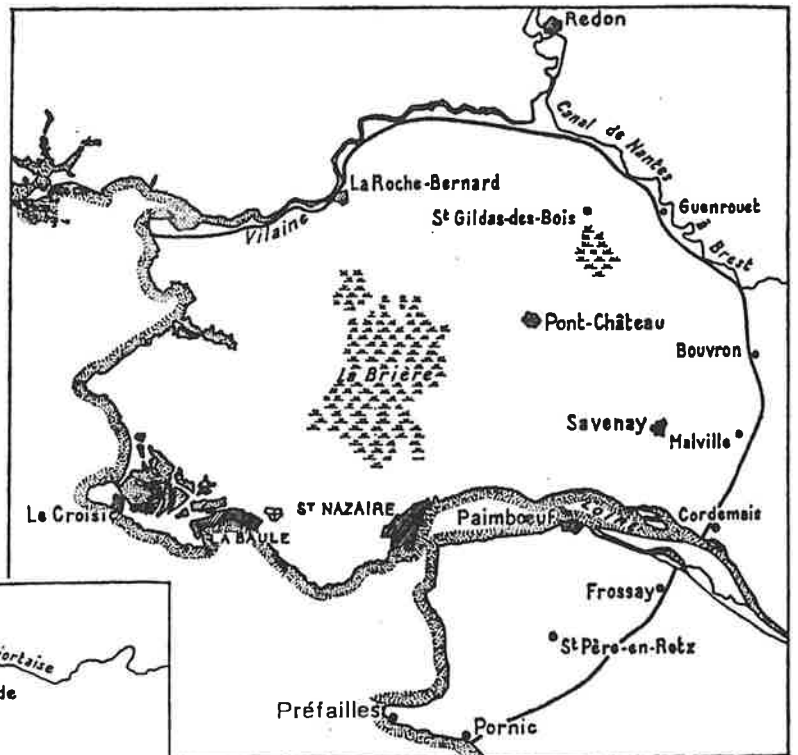
Mais aucune lettre cachetée ne pouvait parvenir à l'intérieur des "poches" qui étaient de véritables camps retranchés; aussi, le courrier à destination de ces lieux était-il retourné aux envoyeurs, revêtu d'une mention précisant les raisons du retour.

Toutes ces forteresses côtières tenaient encore à la mi-avril 1945. Il faudra attendre l'armistice signé le 8 mai pour que les garnisons allemandes déposent les armes.

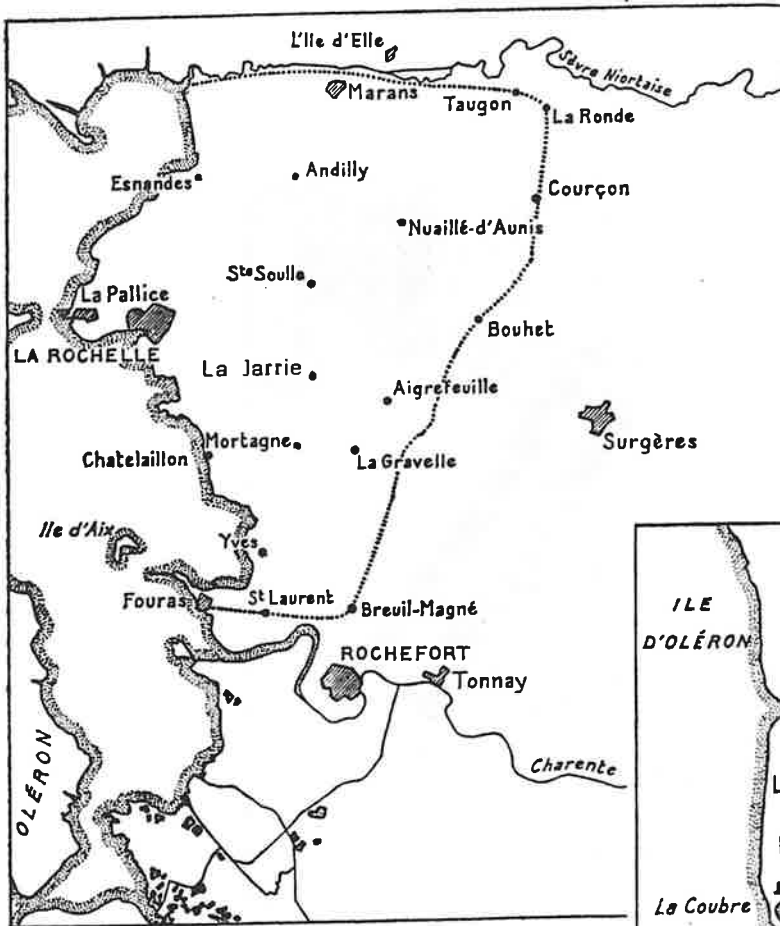
Les quelques documents présentés se rapportent à ST-NAZAIRE, LA ROCHELLE- LA PALLICE et ROYAN.

LES POCHES DE L'ATLANTIQUE

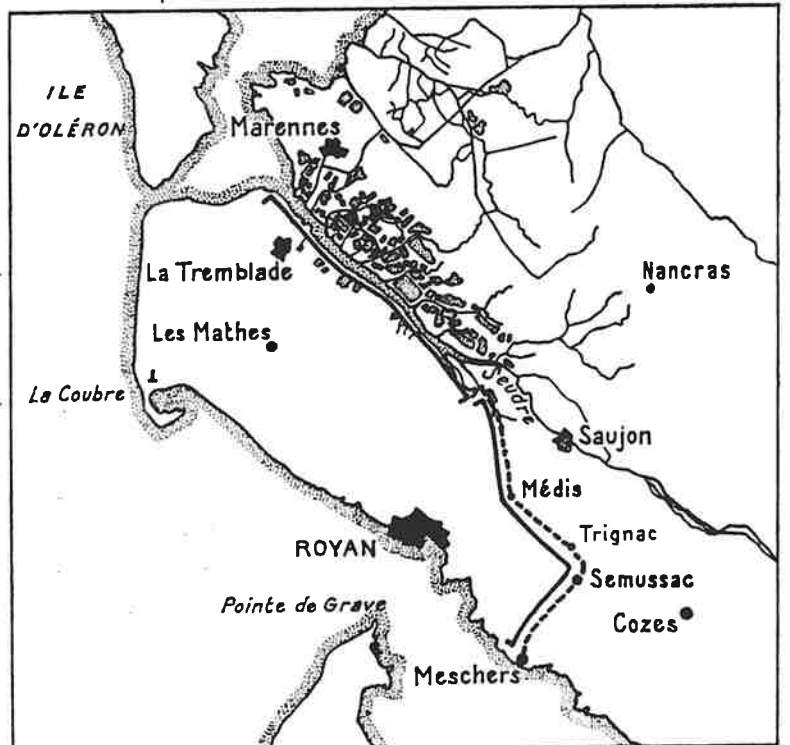
SAINT-NAZAIRE



LA ROCHELLE



ROYAN



LA POCHE DE SAINT-NAZAIRE

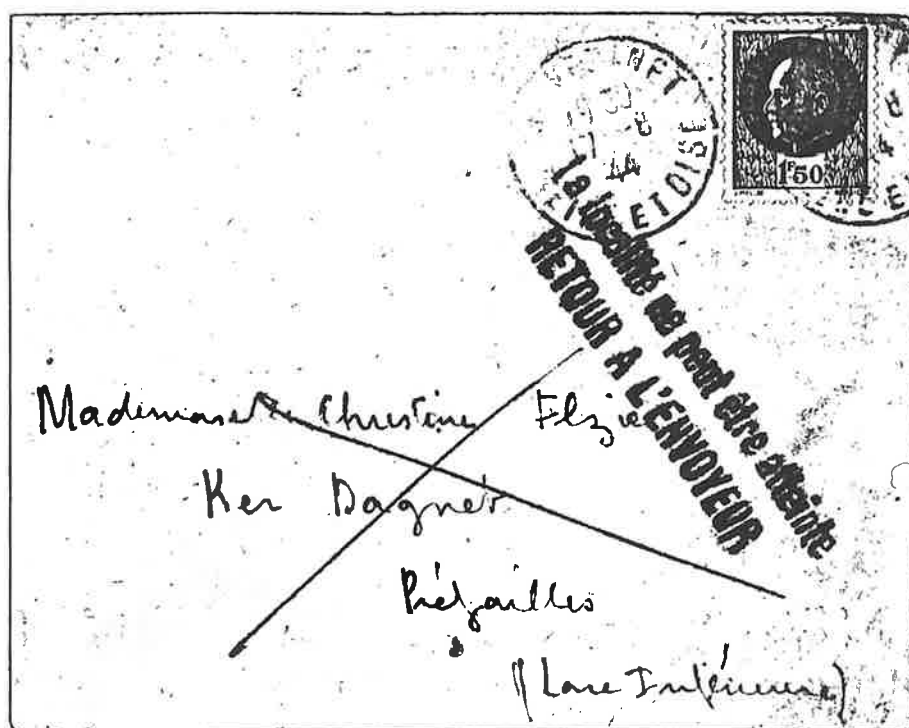
Survint le 6 juin 1944 le débarquement en Normandie.

Après plus de cinquante cinq jours de combats harassants, les Alliés perçaient enfin à l'ouest vers les départements bretons, mais durent encore faire face à une forte résistance, surtout à l'approche des ports.

Le 17 Août, Hitler prit la décision de faire replier vers l'est les troupes stationnées au sud de la Loire, cependant les "forteresses" côtières devaient, quoi qu'il arrivât, être défendues à tout prix car les ports et les bases sous-marines étaient d'un intérêt vital pour les Allemands.

Ainsi se constituèrent des camps retranchés ou "poches". L'une d'entre-elles, Saint-Nazaire, fut isolée du reste du pays dès le 5 août et ne reprit ses relations postales régulières qu'après le 8 mai 1945.

Le Vésinet (Seine et Oise) - 17 août 1944



Préailles : Commune située au sud de l'embouchure de la Loire

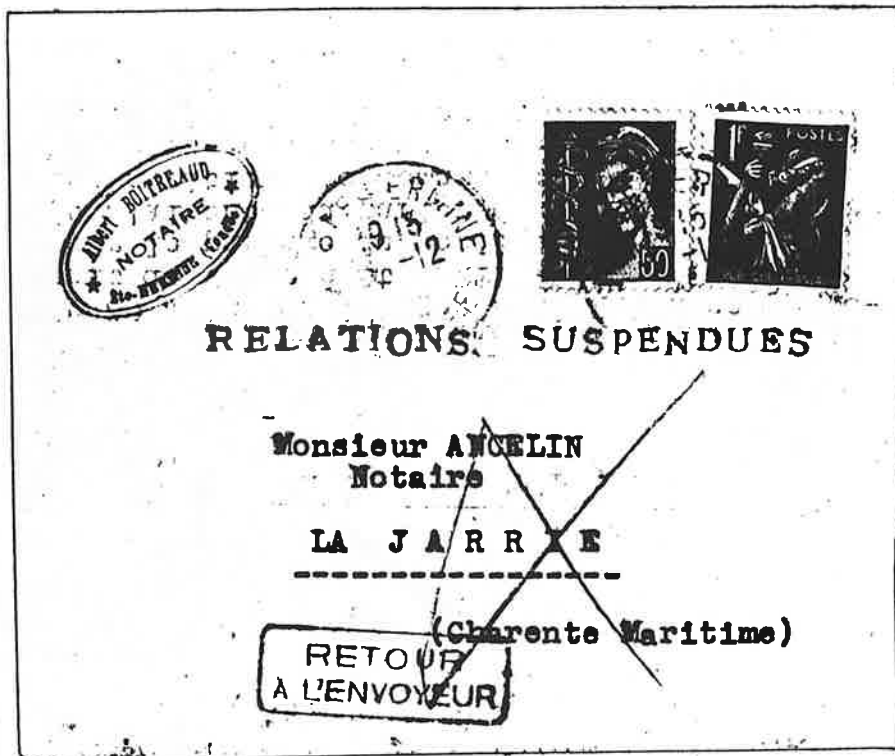
LA POCHE DE LA ROCHELLE

En se retirant vers ses frontières, l'armée allemande avait laissé sur les côtes de l'Atlantique des milliers de combattants qui occupaient des secteurs fort bien choisis, dont l'objectif principal était d'interdire aux Forces expéditionnaires alliées l'utilisation des grands ports intacts, et aussi de conserver, le plus longtemps possible, des bases pour la guerre sous-marine.

Le 12 septembre 1944, la "poche" de La Rochelle était verrouillée ; il faudra attendre le 8 mai 1945 pour que l'amiral commandant la forteresse capitule avec la garnison, forte de 18 000 hommes.

La petite ville de La Jarrie étant enfermée dans le périmètre de défense, aucune liaison postale avec le reste du pays ne fut possible, sauf par le canal des services de la Croix-Rouge à l'aide de cartes postales familiales.

Sainte-Hermine (Vendée) - 6 décembre 1944



LA POCHE DE LA ROCHELLE

Dans le courant de l'été 1944, il fallut étudier le rétablissement des relations postales.

A côté des mesures imposées par les autorités militaires alliées, l'administration des Postes prit des dispositions générales impliquant souvent des restrictions.

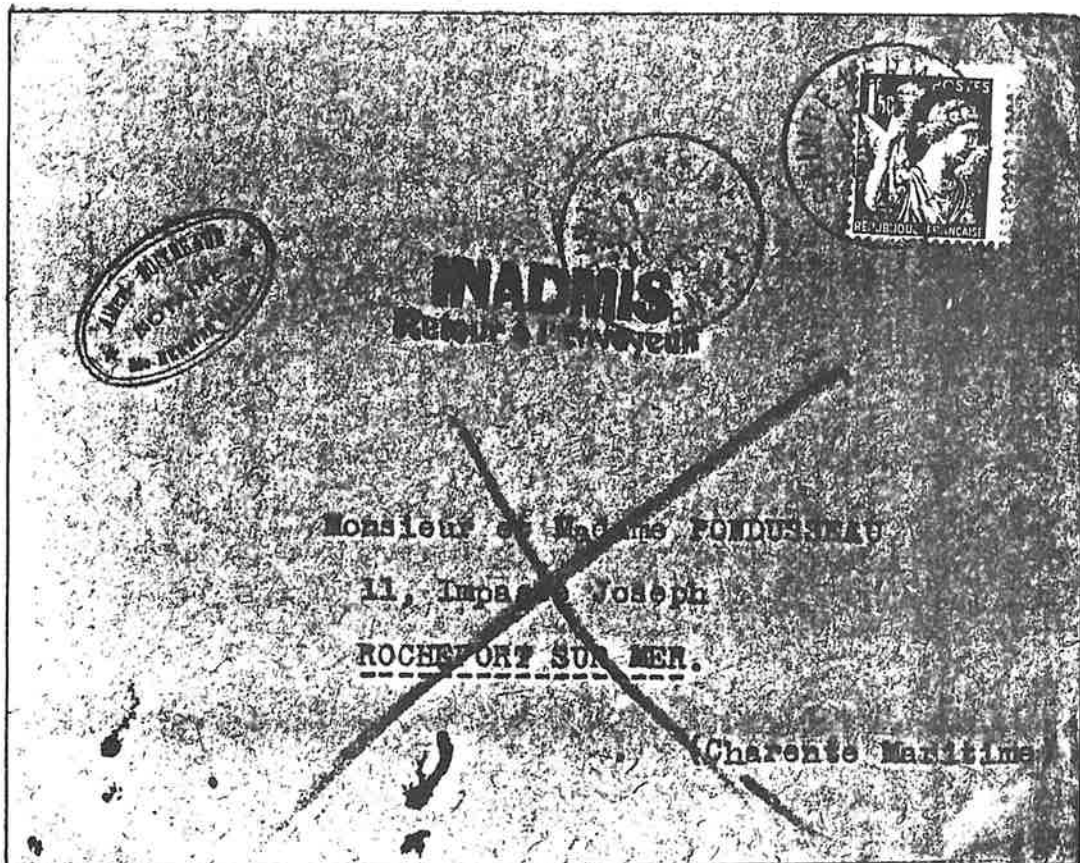
Progressivement, la correspondance privée put être acheminée sur l'ensemble du territoire français, sauf pour les départements de l'Est et ceux avoisinant la côte Atlantique.

A la fin du mois d'octobre, les restrictions étaient levées, au moins en partie, pour le Morbihan, la Loire-Inférieure, la Charente-Maritime.

Vers la mi-novembre, si le courrier tendait à une normalisation dans les relations métropolitaines, ces mesures limitatives demeuraient pour les trois départements ; elles étaient sans doute liées à l'existence des "poches".

Pendant l'hiver 1944-1945, il exista une zone autour de la poche de La Rochelle où le courrier officiel était seul admis ; aussi, cette lettre privée adressée à Rochefort, ville qui n'était distante que de quelques kilomètres de la ligne de front, ne put être acheminée.

Sainte-Hermine - 27 février 1945



LA POCHE DE ROYAN

La forteresse de Royan, progressivement investie par des unités des Forces Françaises de l'Intérieur, fut mise en état de siège le 12 septembre 1944 par le colonel allemand Pohlman "Festung Kommandant".

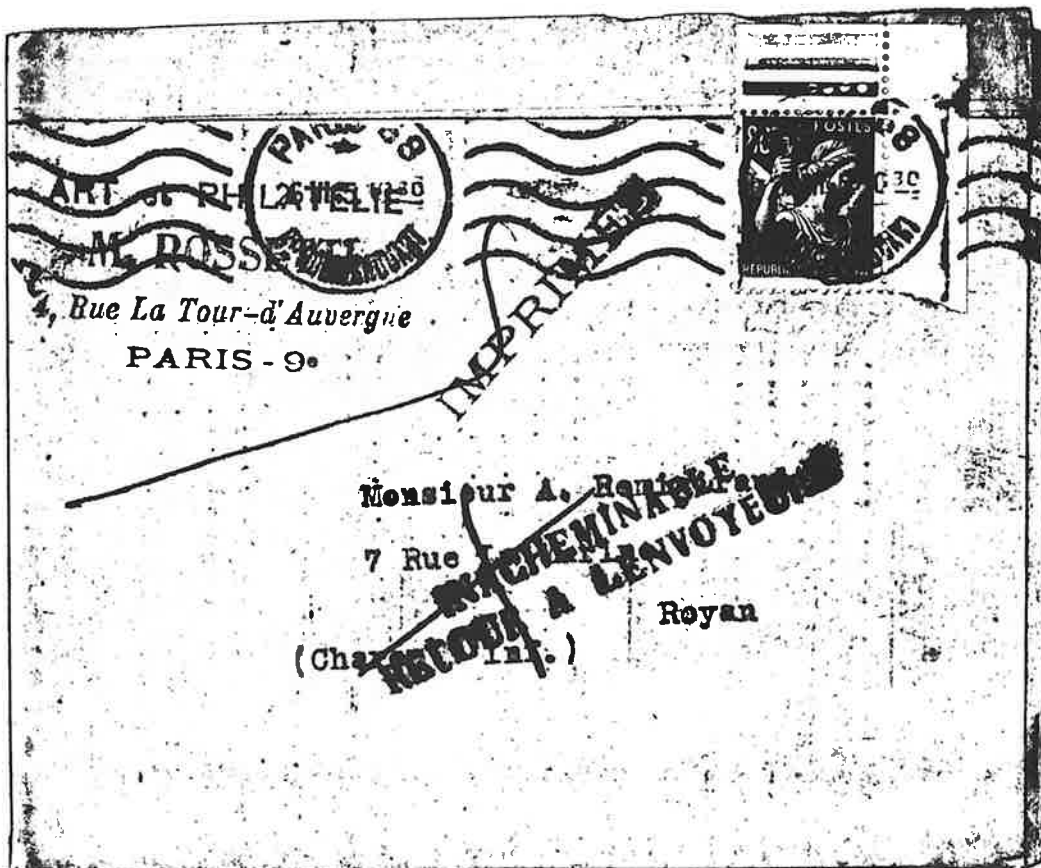
La vie devint alors difficile aux civils qui restent, aussi bien dans la "poche" qu'à Royan, car les occupants avaient ordonné des évacuations dès avril 1944.

Après des négociations avec les assiégeants, trois trêves, en octobre, permirent d'évacuer d'autres civils ; mais certains refusèrent de partir jusqu'au bombardement aérien du 5 janvier 1945 qui détruisit la ville aux trois quarts, tuant plus de la moitié des habitants qu'elle comptait encore.

Cet imprimé, posté à Paris le 26 mars 1945, ne put atteindre Royan qui, à cette époque, pouvait être considérée comme une ville réduite à l'état de ruines.

Pourtant les troupes allemandes, encerclées, tenaient toujours la "poche". Il faudra alors les bombardements et les attaques sur terre à partir du 13 avril 1945 pour que les derniers points de résistance tombent, les uns après les autres, le 18 à 7 heures du matin.

Paris Bd Rochechouart - 26 mars 1945



Imprimé à destination de Royan

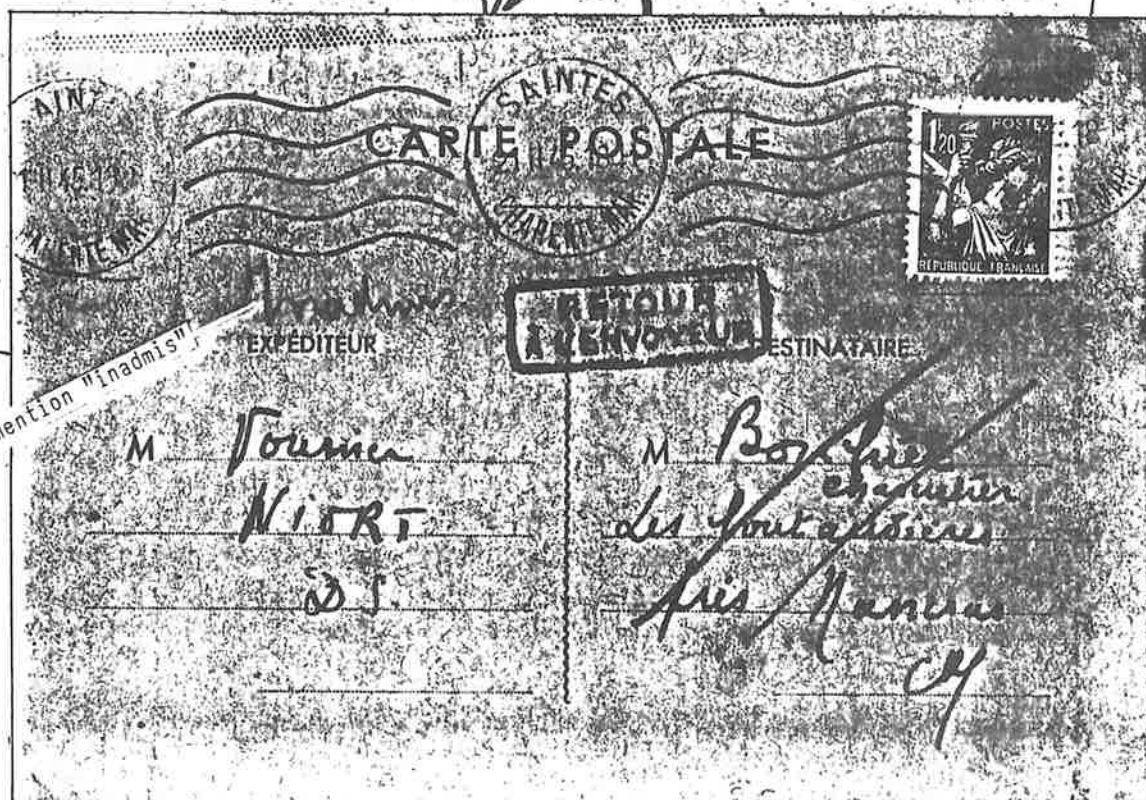
LA POCHE DE ROYAN

Au moment de la constitution de la "poche", le 12 septembre 1944, les services administratifs de La Rochelle se replièrent sur Saintes, qui devint ainsi, pour un temps, le chef-lieu du département de la Charente-Maritime.

La direction des P.T.T. qui y était installée eut pendant cette période, entre autres missions, le contrôle du courrier à destination de toute la zone des opérations dans le département et, éventuellement, compte tenu des règlements restrictifs en vigueur, de refouler les "inadmis" ; ce qui fut le cas pour Nancras qui se trouvait dans le secteur d'action de Royan.

Carte postale de Niort pour Nancras (Charente-Maritime)
Oblitération mécanique de Saintes - 21 février 1945

Monsieur Pontaluy son ches vous le 1/3/45
après midi



Cette carte ne fut pas postée à Niort car la correspondance entre certains départements côtiers atlantiques et le reste de la France était règlementée à cette époque ; aussi l'expéditeur, comme cela se pratiquait parfois, la fit déposer dans un bureau de la Charente-Maritime, en l'occurrence Saintes afin d'augmenter les chances d'acheminement ; cependant, le courrier non familial était très souvent refoulé.

MONNAIES - MÉDAILLES 17
ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES

20 RUE GARGOULLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATELIQUE YONAISE

A.P.Y. *istez-vous...*

déterminez-vous, faites de la vraie philatélie...

à LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

vosre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunierduval

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

FOCH

ASSURANCES

ASSURANCES
et
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:

20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon TEL. 51.62.18.14

LES POTINS DE L'AMICALE

ETES-VOUS PASSES A LA R.P. ?

Non ? Vous avez alors manqué 2 mini-expositions thématiques dont les timbres étaient extraits de la collection de M. MOREAU, sur des cadres et chevalets prêtés à la poste par l'A.P.Y.. La première avait pour thème "La Musique" (et on en jouait vraiment à la R.P. le jour de l'inauguration !) et la seconde "Les Peintres". Il y en aurait une troisième bientôt portant sur "La Lettre et L'Ecriture".

LE BUREAU DE L'AMICALE EN DECIDERA

Notre 12ème SALON DES COLLECTIONNEURS est lancé. Comme vous le savez, nous changeons de local en nous transportant au Parc des Expositions des Oudairies le 23 janvier 1994. Là au moins, on ne refusera plus les exposants qui se manifestent à la dernière minute. Et pourquoi pas une flamme d'oblitération temporaire ?

MAURICE A DES ENNUIS DE SANTE

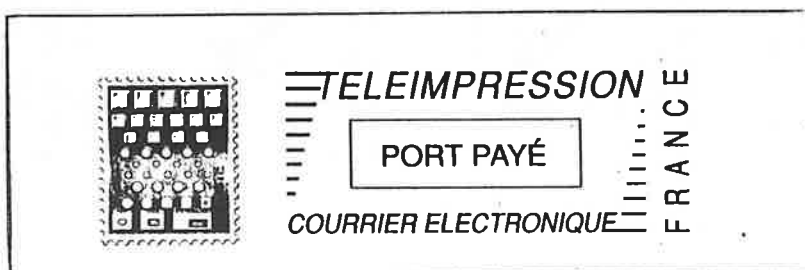
Maurice BRUNO a quelques ennuis qui l'obligent à subir un traitement prolongé et périodique à l'Hôpital de Nantes. Mais il a déjà repris du poil de la bête, tout va pour le mieux et sa guérison est en bonne voie. Ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

UN DEUIL QUI NOUS TOUCHE

Notre nouvel et actif adhérent, M. AUDUREAU, ainsi que sa famille, ont eu la douleur de perdre récemment un petit-fils de 4 mois, décédé subitement pendant son sommeil, alors que rien ne présageait un tel malheur. M. et Mme AUDUREAU, notre grande famille amicaliste participe à votre douleur et vous présente ses très sincères condoléances émues.

ENCORE DU NOUVEAU ...

Notre dévoué Trésorier, à l'affût de toutes les nouveautés, a découvert "l'affranchissement" ci-dessous. Je vais écrire une bêtise, mais ne ressemble-t-il pas à un affranchissement "à distance" ? Décidément, ça bouge vraiment !



Une arme ... un jeu ... LE TIR A L'ARC

Un mot de philosophie

Le philosophe Bergson a dit que le rire était le propre de l'homme. Une autre particularité de l'espèce humaine réside dans le fait que, seul dans le règne animal, l'homme a été obsédé, depuis le fond des âges, par l'idée de lancer des objets pour attaquer, se défendre, ou même simplement pour s'amuser.

On a d'abord jeté des bâtons, des pierres et, depuis un million d'années, des javelots. Le passage du lancer à main nue au lancer d'une arme se fit très lentement, sans doute pour avoir observé l'élasticité du jeune arbre plié revenant à la position verticale.

Quand l'homme sut maîtriser habilement la lente énergie de ses muscles pour la libérer de manière soudaine et efficace, il fut dès lors capable de chasser le gibier avec succès et, avec une relative sécurité, il put combattre ses ennemis à distance.



LES SOURCES ANCIENNES DE L'HISTOIRE DE L'ARC

Elles sont de deux ordres :

A / LES MYTHOLOGIES qui ont recueilli des traditions immémoriales de nombreux pays et qui se recoupent le plus souvent. Dans cet ordre d'idées, nous retrouvons, sans ordre chronologique ou préférentiel :

LES CENTAURES. Probablement, une ancienne tribu montagnarde, réputée indomptable, de Thessalie. Ils furent représentés tardivement avec un buste d'homme et un corps de cheval. C'étaient de redoutables tireurs à l'arc. On les retrouve sur de nombreuses vignettes. A noter que le timbre de France ne montre pas de flèche et que le centaure espagnol est gaucher.



LES AMAZONES. Ces légendaires femmes guerrières de l'Antiquité auraient vécu sur les bords de la mer Caspienne. Certains auteurs affirment qu'elles brûlaient le sein droit de leurs filles pour leur faciliter le tir à l'arc, exercice où elles excellaient. Ces dames posent problème en philatélie. Un tableau de Rubens ne montre point d'arc ; un timbre de Russie pourrait évoquer une amazone mais l'anatomie de cette jolie personne est intacte. Enfin une autre vignette -récente- montre une tireuse au sein gauche protégé. Nous resterons sur notre faim .



Ni arc, ni flèche



Poitrine intacte



Sein gauche protégé

LE DIEU DE L'AMOUR (Eros en grec ou Cupidon en latin. Il est accusé de lancer des flèches dans le coeur des femmes qu'il veut rendre amoureuses. Magnifique légende grecque ,ou bien plus ancienne encore, mais que les peintres ont trop peu exploitée. Voici du moins quelques échantillons :



Galatée, amante du berger
Acis



Vénus



Vénus et Cupidon

LE SAGITTAIRE. Du mot latin "sagitta" qui veut dire "flèche". Le Sagittaire était un archer des troupes auxiliaire romaines; surtout des mercenaires crétois. Ce mot recouvre surtout désormais le 9 ème signe du Zodiaque dans lequel passe le soleil du 23 novembre au 22 décembre. Bien sûr, il est représenté sous les traits d'un archer.

Un certain nombre de timbres évoquent le sagittaire. Quelques-uns sont reproduits sur la page suivante.



B / LES INFORMATIONS "HISTORIQUES"

LES PEINTURES RUPESTRES

On les retrouve dans les régions où il y avait à la fois des hommes, du gibier et du bois (pour faire les arcs).

Le Sahara qui commence à se dessécher 20 000 ans av J.C. et devient un vrai désert vers 5 000 ans avant J.C. Avec une végétation de savane, il nous livre au Ténéra, au Tessili, d'admirables figures de chasseurs. EN ESPAGNE, le néolithique offre en divers lieux, à la Cueva de Castello, à Altamira, etc. d'excellentes scènes de chasse à l'arc. On en trouve même en Yougoslavie, à Maribor.

Le choix des illustrations peut être largement varié.

On notera l'évolution de l'arc au cours des siècles.



LES FRESQUES OU PEINTURES AUTRES QUE RUPESTRES



Ancienne
Chine



l'un des Travaux d'Hercule

LES ARCHERS DE RAMSES.
ET AUTRES

A l'occasion de la rénovation des monuments de Nubie, plusieurs pays ont choisi de représenter un char de l'armée de Ramsès garni d'archers dont était abondamment pourvue

l'armée des pharaons.

De même, certains pays du Sud-Est asiatique avaient coutume de faire monter les archers sur des éléphants, et l'on sait que le général carthaginois Hannibal, venu de l'actuelle Tunisie, fit passer les Alpes à une troupe d'éléphants, montés par des archers, pour attaquer Rome.



A QUOI SERT UN ARC ?

Les usages de l'arc ont été très divers selon les époques et il n'est nullement impossible qu'il ait servi simultanément à trois fins principales : tuer du "gibier" pour s'alimenter, se défendre ou attaquer l'ennemi, occuper ses loisirs et par là-même se perfectionner dans son art.

LA CHASSE. ce fut vraisemblablement l'usage le plus ancien. Et dans certains coins reculés de notre planète, il est toujours vivant. Un arc bien servi peut atteindre n'importe quel animal sauvage. Des historiens affirment qu'il y a encore trente ans, les tribus Liangulu et Kamba, au Kénya, tuaient les éléphants par centaines, à l'aide de flèches. mais tous les mammifères (loups, sangliers, gazelles, bisons...) ont été décimés avec des flèches, longtemps avant que les fusils n'achèvent la destruction. Les bons archers affirment qu'une blessure par flèche est beaucoup plus propre que celle d'un fusil qui éparpille sa grenaille sur 50 ou 60 cm². Ou elle atteint une zone non vitale, et la flèche tombe sans dommage sérieux pour l'animal, ou elle tranche une artère et la bête meurt d'hémorragie sans souffrir.



Mais l'arc permet tout autant d'atteindre les oiseaux et, chose plus surprenante, de chasser le poisson dans les eaux à la fois poissonneuses et peu profondes des lagons de l'Océanie ou de l'Amérique du Sud.



LA GUERRE. Hélas, l'homme a toujours été le pire ennemi de ses semblables. Sans remonter aux centaures, aux Amazones, aux Egyptiens... les archers ont figuré dans la plupart des armées du monde, non seulement en Asie, mais aussi bien en Europe ou en Amérique. Très vite, l'arc supplanta le javelot. La Guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre est très significative à cet égard. A cette époque, les arcs portaient avec une certaine précision à 250 m. et frappaient encore à 400 m. Les anglais l'avaient compris. Leurs armées (jamais plus de 12 à 15 000 hommes) comptaient une moitié d'

archers ou presque. Un archer expérimenté tire à 5 ou 6 flèches à la minute, et les archers restent toujours groupés. Imaginez un corps de chevaliers français s'avancant, pieu ou épée à la main, sur l'ennemi. Il est fort loin de pouvoir donner un coup d'épée qu'une grêle incessante de milliers de flèches atteint hommes et chevaux. Et quand on sait qu'une flèche perce une cuirasse ou cloue un homme sur son cheval... La chevalerie française est anéantie à Crécy, Azincourt, Poitiers.. Les français n'avaient pas retenu la leçon d'Hastings.

On nous pardonnera peut-être cette longue digression, pour regretter que la philatélie ne nous livre presque rien. La tapisserie de la reine Mathilde à Bayeux représente tout au long, au bas de la toile, une ribambelle d'archers, mais la partie supérieure ne montre que des combattants "nobles". Seul le N° 453 de Grande-Bretagne nous montre un archer médiéval.

LES LOISIRS

Nous entendons par là les activités de détente ou les compétitions de villages, en dehors des championnats officiels ou des Jeux Olympiques.

Ces activités remontent aux temps les plus anciens et revêtent parfois de nos jours un aspect proprement folklorique.

Le tir à l'arc peut se pratiquer presque n'importe où, mais en respectant des mesures impératives de sécurité ; on tire surtout en stand ou en terrain aménagé.



Canada



Tchad



France



Corée



Bhutan



Solomon



Somalie



Tchécoslovaquie

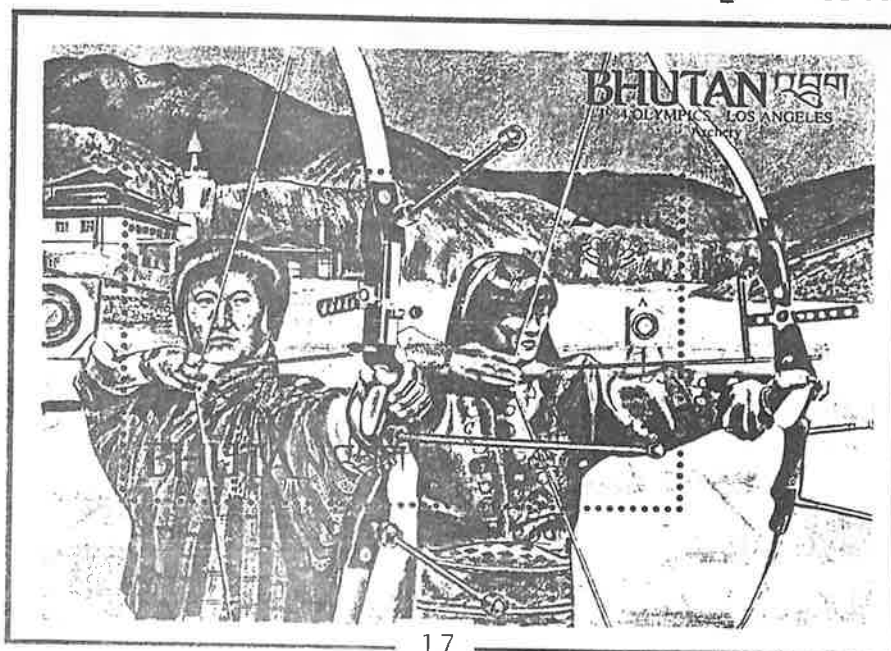
Dans un certain nombre de pays d'Asie Centrale, des compétitions sont organisées dans les villages avec des règles purement locales. On remarquera dans ce domaine, la forme bien particulière des arcs de Mongolie.



Dans certains cas, par ex; Corée, (5° s.) on distingue bien une cible fixe. Dans un autre (Mongolie), le but est un objet suspendu ou volant. Au Brésil, ce sont les Jeux du Printemps.



Enfin, au Bhoutan, les tireurs s'exercent avec des arcs très sophistiqués; sans doute pour des tirs à longue distance.



LES JEUX CRUELS : LE SUPPLICE

Deux hommes au moins sont morts percés de flèches ,non à la guerre, mais par simple cruauté.

L'un est EDmond, roi des Angles, qui tomba aux mains de pillards danois et fut attaché à un arbre et tué à coups de flèches.

L'autre ,plus célèbre, est saint Sébastien ,chrétien du 3° s., qui fut attaché à une colonne et fut tué à coups de flèches.

C'est le patron de la ville de Rio de Janeiro, au Brésil et ,à ce titre , plusieurs timbres lui sont consacrés.

C'est aussi le patron des archers.



EXORDE: Les dimensions de cet article ne permettent pas d'aborder le chapitre des compétitions officielles, bien qu'un français ait obtenu la médaille d'or aux J.O. de Barcelone .

De même, il n'est pas question de Guillaume Tell. Celui-ci n'utilise pas un arc , mais une arbalète, un dérivé de l'arc. Domage, car un grand nombre de timbres ou documents lui sont consacrés.

Le Tir à l'Arc , un sport véritable , en pleine expansion.

E.M.

NOTA : certaines reproductions de timbres sont...indéchiffrables. Ne mettez pas en cause le responsable du bulletin, cet article a été remis en l'état.

A LA RENCONTRE DES PHILATELISTES ALLEMANDS DE GUMMERSBACH

A l'occasion du 25ème anniversaire du Jumelage de LA ROCHE-SUR-YON avec GUMMERSBACH, qui s'est déroulé du 20 au 23 mai, trois représentants volontaires de l'A.P.Y. ont effectué le voyage en Allemagne. A noter que notre Président et son épouse n'ont pu se déplacer au dernier moment.

M. DUPONT, M. et Mme AUDUREAU ont donc eu le plaisir de représenter l'Amicale. Ceux-ci remercient le Président et le Bureau de leur avoir permis de faire ce voyage gratuitement.

Mon propos, que je voudrais aussi concis que possible, comportera trois parties :

- le 25ème Anniversaire et ses festivités,
- l'accueil de nos hôtes allemands,
- la philatélie en Allemagne.

I - LES FESTIVITES DU 25ème ANNIVERSAIRE

Placé sous le signe de l'amitié entre les deux villes (on peut dire entre les deux peuples), ce 25ème anniversaire fut l'occasion d'un déplacement de près de 300 personnes de LA ROCHE-SUR-YON. Cinq cars ont effectué le voyage qui fut sans problème, mais fort long (15 heures de route). A notre arrivée vers 19 heures à GUMMERSBACH, de nombreux Allemands nous attendaient dont nos hôtes :

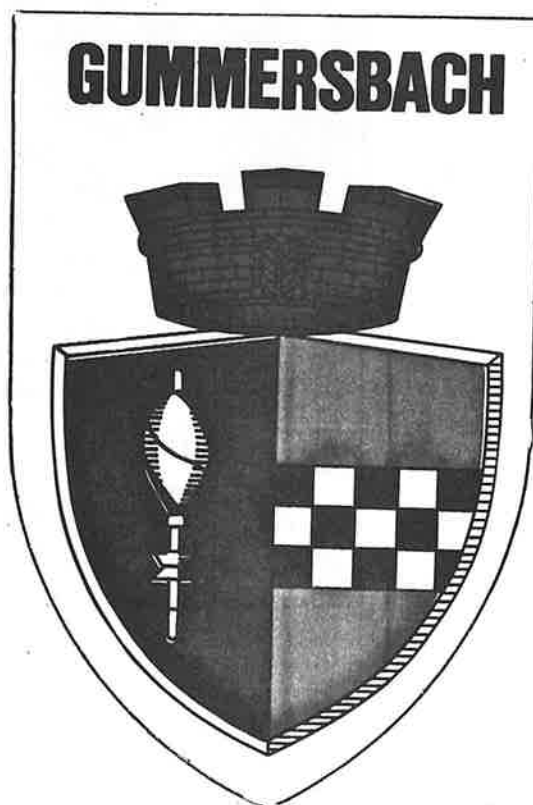
-Herr HEINZ RAAB,

-Herr GUNTER TAXACHER,

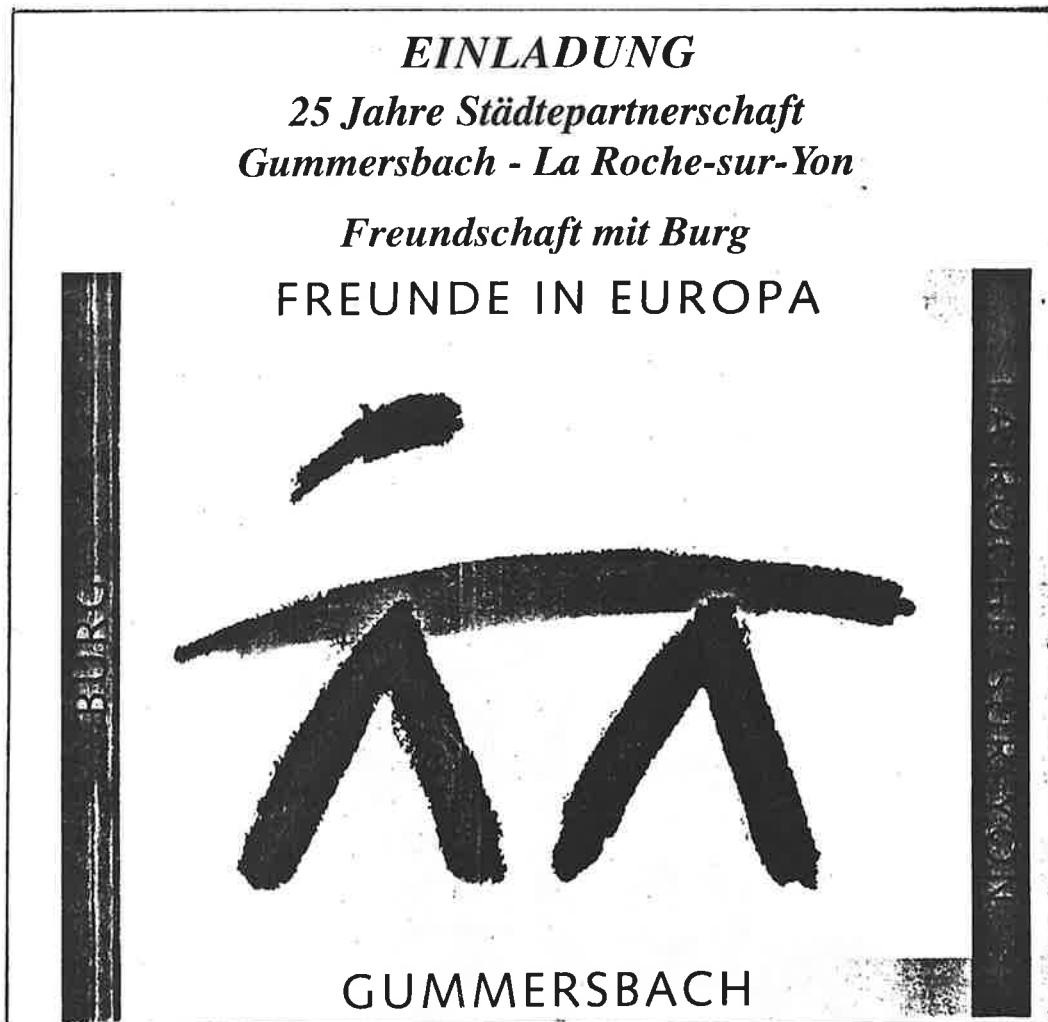
dont l'accueil mérite à lui seul un chapitre.

Au cours des deux jours de festivités de nombreuses rencontres et compétitions amicales se sont déroulées entre les associations sportives correspondantes des deux Villes (volley-ball, water-polo, course à pied, entre-autres...) Puis, le samedi 22 mai, ce fut la soirée de gala au "Theater der Stadt" de GUMMERSBACH pour célébrer ce 25ème anniversaire.

Etaients associées à ces festivités de jumelage, la Ville de BURG en ex-Allemagne de l'Est et la petite ville grecque d'AFAN-



DAU située dans l'île de RHODES.



Cette soirée débuta par une succession de discours, c'est habituel, parfois un peu longs... L'objectif nettement affirmé de part et d'autre était de faire ressortir la longue démarche amicale des 2 peuples depuis 25 ans et la nécessité de consolider davantage encore cette amitié en y associant nos amis grecs d'AFANDOU et les Allemands de l'Est de BURG.

Puis un spectacle de qualité fut offert aux nombreux Allemands, Français et Grecs présents. Je citerai, entre autre, l'Orchestre Symphonique du Conservatoire de LA ROCHE-SUR-YON qui a fait un véritable triomphe !

Bref, une soirée réussie qui s'est terminée sur deux pistes de danse où ce mélange de peuples a évolué, entraîné par deux orchestres de qualité.

Voici quelques impressions personnelles sur ce Jumelage.

Si une minorité d'Allemands et de Français, agissante et convaincue, souhaite renforcer cette amitié et oeuvre en conséquence, la majorité passive ne se sent pas très concernée et pense peut-être qu'il s'agit là plus d'un mariage de raison que d'un mariage de passion.

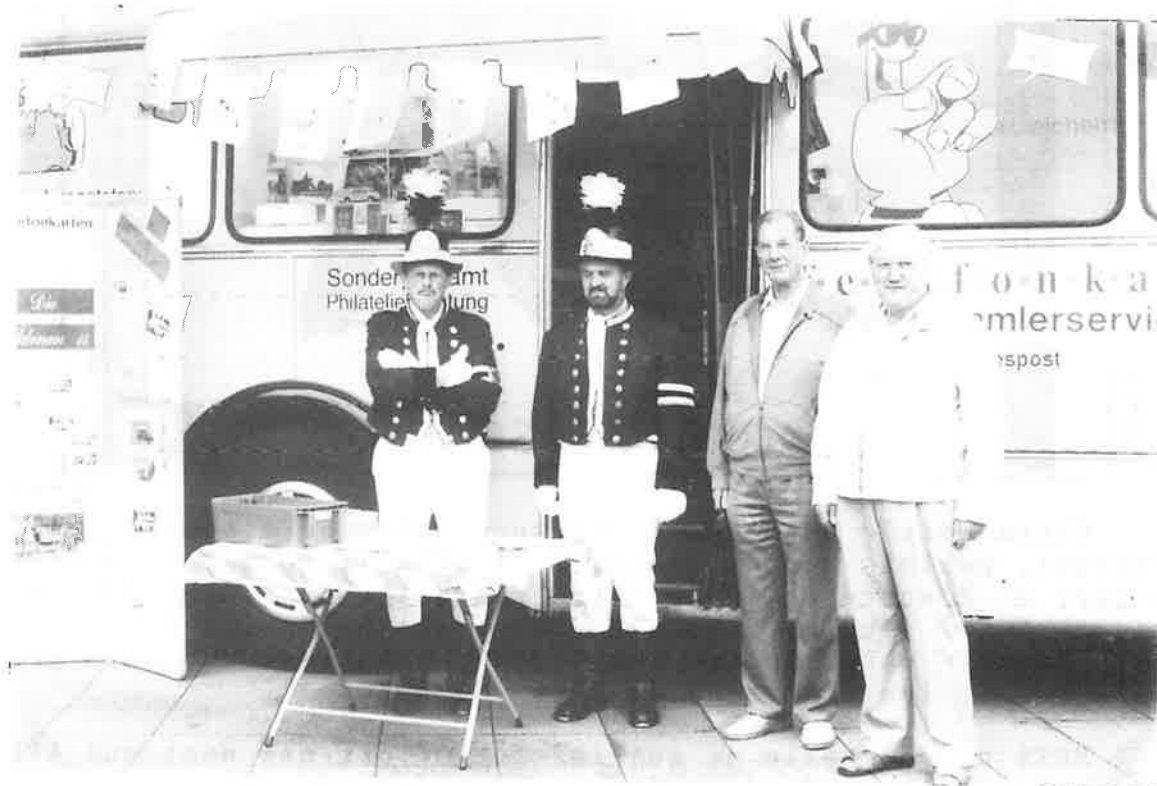
Pourtant, il faudrait poursuivre cette démarche et l'amplifier, car elle permettrait, j'en suis sûr, de mieux connaître nos différences pour mieux nous comprendre et nous apprécier, et par là-même, effacer les préjugés et les mauvais souvenirs.

Celà semble tellement important dans le monde où nous vivons actuellement.

Nos deux hôtes allemands l'ont, à notre avis, bien compris et ont tout fait, eux qui ne possèdent pas la langue française et ne connaissent la France que comme des touristes qui la traversent, pour nous offrir un très chaleureux accueil.

II - L'ACCUEIL DE NOS HOTES ALLEMANDS

Nos hôtes :



- M. HEINZ RAAB : président de la Société Philatélique de GUMMERSBACH a reçu M. DUPONT;
- M. GUNTER TAXACHER, membre du Bureau et Dora TAXACHER ont reçu M. et Mme AUDUREAU dans leur maison vieille de 350 ans, mais parfaitement restaurée, à FROMMERSBACH, faubourg de cette ville.

Dès le jeudi soir, nos hôtes nous ont totalement pris en charge et ce jusqu'au dimanche matin du départ Ils nous ont fait non seulement découvrir la région, mais nous ont offert, le 21 mai (celà a été une surprise), la visite de l'Exposition nationale de DORTMUND.

N A P O S T A
9 3

Fahrtberechtigung
siehe Rückseite

NATIONALE
POSTWERTZEICHEN-
AUSSTELLUNG

N A P O S T A

93

19.-23. MAI '93

Eintrittskarte
DM 5,00

zuzüglich Vorverkaufsgebühr, inkl. der gesetzlichen MwSt.

02726

Beim Verlassen der Westfalenhallen verliert die Eintrittskarte ihre Gültigkeit. Aufbewahren und auf Verlangen vorzeigen.

Messezentrum Westfalenhallen Dortmund

Westfalenhallen
Dortmund

Machen Sie mit und gewinnen Sie!

BRIEF
MARKEN
SPIEGEL

C'était une magnifique exposition sur les timbres allemands (voir cachet ci-dessous),



grandiose par son importance et par le nombre de cadres exposés. De nombreux marchands étaient présents, mais un seul français, de MARSEILLE. La Poste française avait également un stand.

Le samedi 22 mai, nous avons visité dans le Hall d'accueil de la "Rathaus" (Mairie) de GUMMERSBACH, les deux expositions de timbres de LA ROCHE-SUR-YON et GUMMERSBACH. Je regrette de ne pouvoir vous en donner des photos, car le local était trop sombre.

En ce qui concerne les participations de LA ROCHE, le Président les a commentées dans notre bulletin de juin.

GUMMERSBACH a présenté de son côté des cartes postales anciennes et récentes, ainsi que des marques postales et diverses oblitérations de leur origine à nos jours. C'était très intéressant pour celui qui connaît très peu la philatélie allemande. Et, avant de clôturer ce chapitre accueil et visites, je m'en voudrais de ne pas citer Mme Dora TAXACHER qui nous a gâtés par ses petits déjeuners copieux et ses repas succulents.

III - LA PHILATELIE EN ALLEMAGNE

et plus spécialement à GUMMERSBACH....

D'abord, nous avons été reçus par des collectionneurs au "top niveau", en particulier M. Gunter TAXACHER qui a obtenu nombre de médailles argent, or, vermeil, dans de nombreuses expositions, tant en Allemagne qu'à l'étranger; sa spécialité : les "Blocs sur lettres" et tout ce qui concerne les courriers par

"ZEPPELIN" avec de nombreuses raretés.

C'est un philatéliste très averti possédant une très belle collection que M. DUPONT et moi-même avons eu bien du plaisir à regarder.

La Société Philatélique de GUMMERSBACH qui nous a reçus (car il en aurait une autre ...!) comporte une trentaine de membres. Ceux-ci collectionnent uniquement les timbres allemands. Nous n'avons pu rencontrer d'autres collectionneurs. Nos hôtes et nous n'avons pas su comment se passaient leurs réunions....

Au travers des entretiens, il apparait que les collectionneurs allemands attachent beaucoup d'importance :

- aux timbres oblitérés (le timbre neuf n'ayant pas, a priori, la même importance qu'en France),
- aux timbres sur lettres avec de belles oblitérations, dont quelques exemples ci-après



Nos hôtes nous ont communiqué l'oblitération 1er Jour pour un timbre qui doit sortir à GUMMERSBACH le 10 octobre 1993 en l'honneur du Docteur Ottmar KOHLER, enfant de cette ville et qui fut médecin à STALINGRAD.



En conclusion, nous avons fait un excellent voyage philatélique avec cependant un handicap, "la langue", qui ne nous a pas permis, à M. DUPONT et à moi-même, de nous expliquer et de nous faire comprendre comme nous l'aurions souhaité. Heureusement, mon épouse a essayé de faire l'interprète du mieux qu'elle a pu et je l'en remercie.

Michel AUDUREAU
A.P.Y.

Hôtel Restaurant du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

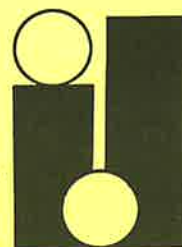
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

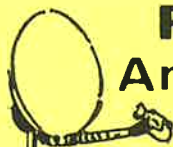
- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ELECTRONIC
DÉPANNAGE

atelier :

« la gazonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

C U I S I N E S

Audré Gilheut

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

fabrics librement cuisines

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATELIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER ABONNEMENT** Consultez-nous !

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**
POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

Le saviez-vous ?

C'est avec plaisir que j'apporte quelques précisions concernant l'article publié dans notre bulletin n°59 de juin 1993 concernant la Poste aérienne.

Un pilote français a, pour la première fois au monde, transporté ce courrier par avion le 18 février 1911. En effet, Henri PEQUET, né le 1er février 1888 à BRACQUEMONT (Seine Inférieure), breveté pilote le 10 juin 1910 sous le n°88, vola d'ALLAHABAD à NAINI aux Indes.

Son avion, un biplan Sommer, possédait un moteur Gnome de 50 chevaux. Nous n'avons pas connaissance du nombre de plis transportés, mais le poids du sac contenant les dépêches tournait autour de 15 kilos.

Ces plis furent tous frappés du cachet anglais reproduit "FIRST AERIAL POST ALLAHABAD".

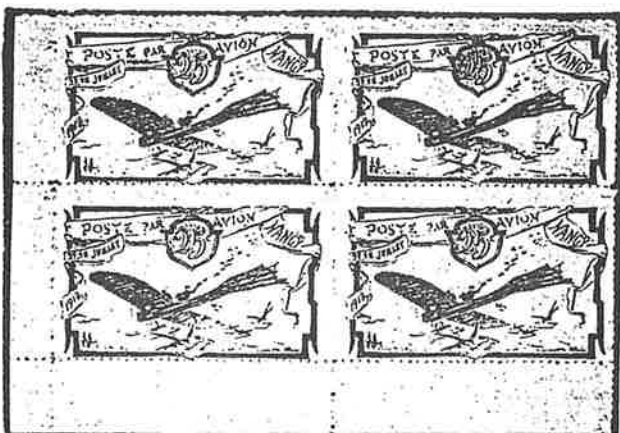
Bien que la distance fut courte, ce vol était le premier transport de courrier par la voie aérienne au monde. Il n'eut pas de suite immédiate, mais fit suffisamment de bruit dans les milieux aéronautiques pour qu'en France soit effectuée une liaison du même genre.

Cette liaison eut lieu le 31 juillet 1912, inaugurant ainsi le premier vol postal officiel en France.

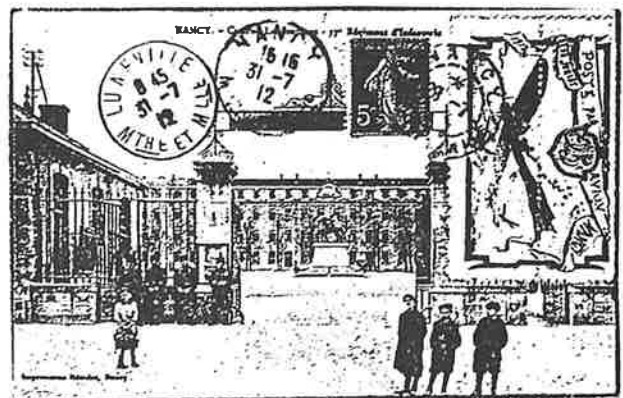
M. CHAUMET, Sous-secrétaire d'Etat au P.T.T., autorisa ce vol ainsi que la création d'une vignette destinée à être apposée sur le courrier de NANCY à LUNEVILLE, vol prévu le 29 juillet et reporté au 31 juillet pour cause de mauvais temps.

Le lieutenant NICAUD, sur son biplan Farman, reçut trois sacs de courrier totalisant 50 kilos. Il décolla à 7 h 16 de NANCY pour atterrir à LUNEVILLE à 7 h 33.

Ce premier transport de courrier par avion en France appelait une suite qui se réalisa le 15 octobre 1913 de VILLACOUBLAY à PAUILLAC. La Poste aérienne était lancée...



Vignette bleu-ardoise tirée en lithographie
"POSTE PAR AVION / 27-28 JUILLET / 1912"
Valeur : 25 c. - Tirage 50.000 exemplaires
en feuilles de 25 vignettes dont 14.700 vendues



Carte postale de NANCY affranchie à 5 centimes
avec surtaxe "Avion" de 25 centimes. Oblitération
du 29-7-12, date du vol prévu, apposée sur la
vignette, mais cachet du 31-7-12, jour du vol.

Claude BELLEIL

Extraits du journal hebdomadaire "Le Publicateur"
(C.L. Yvonnet imprimeur-libraire, place Napoléon)

Le dimanche 5 décembre 1848

Administration des Postes.

TAXE DES LETTRES.

Le public est prévenu qu'à dater du 1^{er} janvier 1849, la taxe des lettres établie d'après la distance parcourue est supprimée et remplacée par une taxe fixe et uniforme de 20 centimes pour toute lettre circulant à l'intérieur, dont le poids n'excédera pas 7 grammes et demi, et quelle que soit la distance à parcourir dans toute l'étendue de la France, de la Corse et de l'Algérie.

Au-dessus du poids de 7 grammes et demi, et jusqu'à 15 grammes, les lettres sont taxées à 40 centimes.

Au-dessus de 15 grammes et jusqu'à 100 grammes, la taxe est invariablement fixée à un franc. Les lettres ou paquets dont le poids dépassera 100 grammes, supporteront un supplément de taxe de 1 fr. pour chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant.

Le décime de voie de mer, qui est appliqué aujourd'hui aux lettres de la France pour la Corse et l'Algérie, est supprimée. La taxe de ces lettres sera la même que celle des lettres circulant dans l'intérieur de la France.

La taxe des lettres adressées aux sous-officiers, soldats et marins, présents sous les drapeaux et pavillons, se trouve naturellement réduite de 25 c. à 20 c. Ces lettres rentrent dans le droit commun.

Il n'est rien changé aux taxes actuelles des lettres d'une ville pour la même ville, ou d'une commune pour la même commune.

Les lettres recommandées ou chargées seront soumises au double port, c'est-à-dire 40 centimes par lettre simple pour toute la France. Elles devront être affranchies d'avance.

Le public reste libre d'affranchir ou de ne pas affranchir ses lettres ordinaires; cependant, pour faciliter l'usage de l'affranchissement et pour éviter aux citoyens les déplacements auxquels le mode actuel de l'affranchissement les oblige, l'administration fera vendre, au prix de 20 centimes, de 40 centimes et d'un franc, des timbres ou cachets dont l'apposition sur une lettre suffira pour en opérer l'affranchissement dans toute l'étendue de la République. Chaque citoyen pourra ainsi, au moyen de ces timbres-cachets, affranchir ses lettres sans être obligé d'en acquitter le port en argent dans les bureaux de poste.

Ces timbres consistent dans une petite estampe représentant une tête de la Liberté, imprimée en encre rouge, bleue ou noire, sur un papier dont le revers est enduit d'une légère couche de gomme. Le prix de chaque timbre se distingue par la couleur de l'encre.

Pour affranchir une lettre, il suffira donc d'humecter le côté du timbre qui est enduit de gomme et de l'appliquer sur l'adresse de la lettre, que l'on peut ensuite jeter à la boîte en toute confiance et sans autre formalité. Si l'expéditeur place sur sa lettre, le timbre représentant une taxe moindre que celle que comporte le poids de la lettre, l'administration appliquera à la lettre mal affranchie un supplément de taxe qui devra être acquitté en argent par le destinataire.

Les lettres pesant plus de 100 grammes s'affranchissent également au moyen des timbres, en appliquant autant de timbres (taxe de 1 fr.) que la lettre contient de 100 grammes ou fractions de 100 grammes.

Les lettres chargées ou recommandées devront toujours être présentées aux bureaux de poste pour y être soumises aux diverses formalités que leur mode d'expédition comporte. L'affranchissement de ces lettres sera fait au bureau par l'agent des postes, qui les recevra, et qui appliquera lui-même les timbres destinés à en opérer l'affranchissement.

La vente des timbres aura lieu dans tous les bureaux de poste de France, de la Corse et de l'Algérie, par le moyen des agents des postes. Les facteurs chargés de la distribution des lettres devront être pourvus d'un certain nombre de timbres d'affranchissement des trois couleurs, afin que tous les citoyens, tant dans les villes que dans les communes rurales, puissent partout et à tout moment s'en procurer facilement et sans frais supplémentaires d'aucune espèce.

Les timbres d'affranchissement seront vendus au public, soit dans les bureaux de poste, soit par les facteurs en tournée, au prix nominal des taxes qu'ils représentent, c'est-à-dire 20 centimes et un franc. L'état prend à sa charge tous les frais de fabrication, de transport et de distribution.

Nous n'avions encore jamais rencontré de "SEMI-ROUTAGE 206" accompagné d'une étiquette "Dispensé / d'affranchissement. Quel amateur voudra bien se rendre au Centre de Tri ...pour nous remettre un bon article sur ce sujet ?

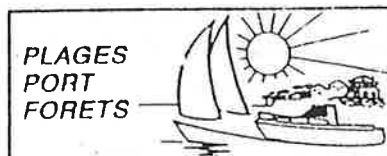
FT	Semi-Routage 206
C/C du Parc	Dispensé de Timbrage
77150 LESIGNY	Port Payé 94100 ST MAUR Pal
MOTIF DE NON DISTRIBUTION	
<input type="radio"/> Adresse insuffisante	
<input type="radio"/> N'habite plus à l'adresse Indiquée	
<input type="radio"/> Décédé(e)	<input type="radio"/> Refusé
Nouvelle adresse	

Dispensé
d'affranchissement

LA POSTE EN VENDEE

JARD-SUR-MER

Une flamme permanente, déjà signalée dans le bulletin n° 59, a été mise en service le 7 juin dernier.



JARD SUR MER

LES EPESES

A l'occasion du "contre la montre" du Tour de France cycliste, ce cachet-à-date temporaire fut utilisé le 3 juillet seulement.



CHALLANS

Dans le cadre de la manifestation "AUTREFOIS CHALLANS", un Bureau temporaire a été ouvert les 15 et 22 juillet, puis les 5 et 19 août 1993.

TALMONT-SAINT-HILAIRE

Un guichet annexe saisonnier a fonctionné à PORT-BOURGENAY du 5 juillet au 28 août dernier.

CHANTONNAY

Une flamme d'oblitération permanente sera mise en service à une date non encore fixée.



CHANTONNAY

LA ROCHE-SUR-YON

Une oblitération temporaire sera utilisée à la Recette Principale du 15 septembre au 22 octobre prochain à l'occasion du Congrès national de la Société mycologique de France.



SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Flamme d'oblitération permanente mise en service le 18 septembre prochain.



LA ROCHE-SUR-YON (rappel)

Un timbre-à-date commémoratif (réalisé par Maurice BRUNO !) sera utilisé au Bureau temporaire de l'Auditorium de Musique, les 25 et 26 septembre, pour le 50ème Anniversaire de notre Amicale.



FONTENAY-LE-COMTE

A l'occasion du Congrès régional du G.P.C.O., le timbre-à-date ci-dessous sera mis en service les 23 et 24 octobre 1993.



LES BOITES MOBILES

(1862.....)

Maurice BRUNO

Le terme "Boîte Mobile" peut prêter à confusion car il fait penser à la poste rurale. En fait, une boîte est dite mobile lorsqu'elle pouvait être détachée de son support, que celui-ci soit fixe comme le mur d'une gare, ou accrochée à une diligence qui parcourt la route, sans oublier la boîte maritime des bateaux à vapeur et la boîte mobile transportée par les omnibus à traction animale puis par les tramways électriques qui reliaient la banlieue à Paris.

Les premières boîtes mobiles furent mises en service au début de l'année 1862.

L'exemple type est celui de la diligence d'autrefois disposant d'une boîte destinée à recueillir tout au long de son parcours les lettres en provenance de petites localités n'ayant pas de bureau de poste.

Les lettres ainsi ramassées par la diligence étaient remises à la première ville traversée dotée d'un bureau. La boîte, décrochée de son support, était ouverte par un agent des Postes en possédant la clef, vidée de son contenu ; puis, la boîte refermée était raccrochée à la diligence qui continuait son chemin.

Au bureau de direction ou de distribution, le timbre-poste était alors oblitéré avec le cachet "grand chiffre" et, pour bien montrer qu'il s'agissait d'une lettre provenant d'une boîte mobile, un agent apposait, à côté du timbre-poste, un cachet spécial apparenté à ceux utilisés normalement, portant, outre le nom du bureau, l'indication "Boîte Mobile", soit en entier ou bien en abrégé.



Pour la Vendée, nous connaissons seulement celui qui fut utilisé par le bureau de distribution de St Hilaire-des-Loges ; il a été vu en octobre et novembre 1866. Cependant, d'autres bureaux situés sur les routes empruntées par les diligences ont peut-être utilisé ce genre de cachet ; ils restent à découvrir.

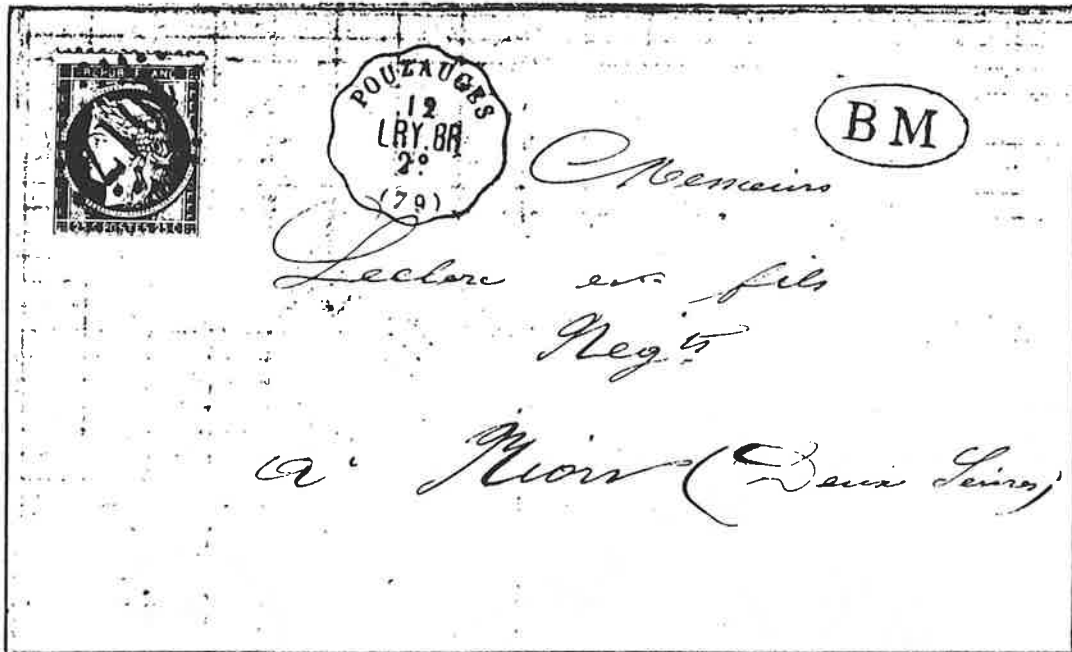
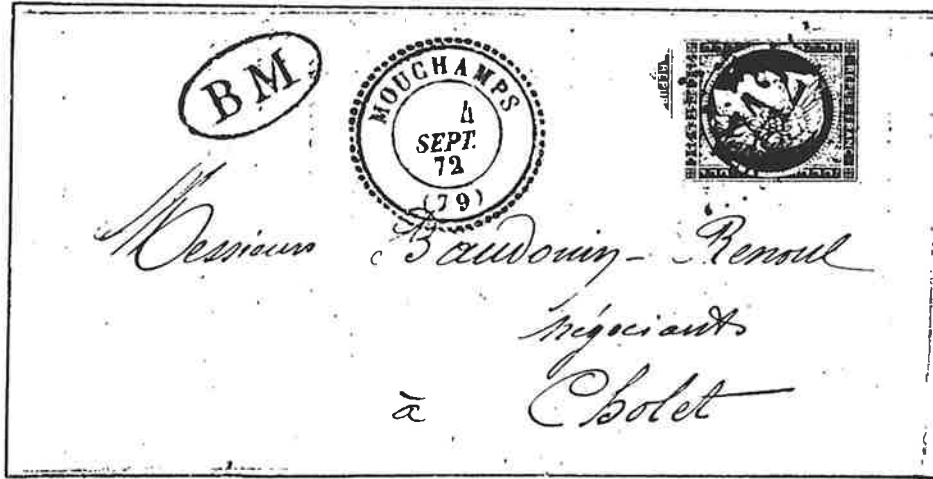
A partir de 1867, ce cachet spécial fut peu à peu abandonné et remplacé par un petit cachet ovale portant les lettres B.M., le plus souvent frappé en noir, parfois en rouge.



Malgré les recherches effectuées, la date de suppression de ce cachet n'a pu être déterminée, mais on peut admettre, avec raison, que son utilisation cessa au fur et à mesure de la disparition des supports (tramways, voitures publiques...), sans doute au début du siècle, et aussi lorsque le service postal rural s'adapta aux nouveaux moyens de transports.

Source :

Les Feuilles Marcophiles Information
mai 1974



Lettre datée de St Michel-Mont-Mercure, le 13 septembre 1874

"Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit"

(La Rochefoucauld)

1940

ANNEXION DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE MOSELLANE

(Relations postales suspendues)

Maurice BRUNO

Après l'armistice signé le 22 juin 1940 à Rethondes, le Reich prit, à l'encontre de l'Alsace et de la Lorraine mosellane, un certain nombre de mesures qui eurent pour effet de priver la France de ses droits de souveraineté sur ces territoires, pratiquant ainsi la politique du fait accompli.

En dépit de l'article 3 de la convention d'armistice, le cordon douanier fut reporté, le 15 juillet, sur la frontière de 1871 restaurée et doublée du glacis de la "zone interdite".

Au début du mois d'août, Hitler rattacha ces régions à l'administration civile de l'Allemagne et en confia la gestion à des gauleiter, ce qui mit fin au régime d'occupation militaire : l'Alsace au "Gau" de Bade, la Moselle au "Gau" de Sarre-Palatinat, avec pour chefs-lieux respectifs Strasbourg et Sarrebrück. La germanisation entra alors dans une phase active, et ces trois départements allaient être purement annexés.

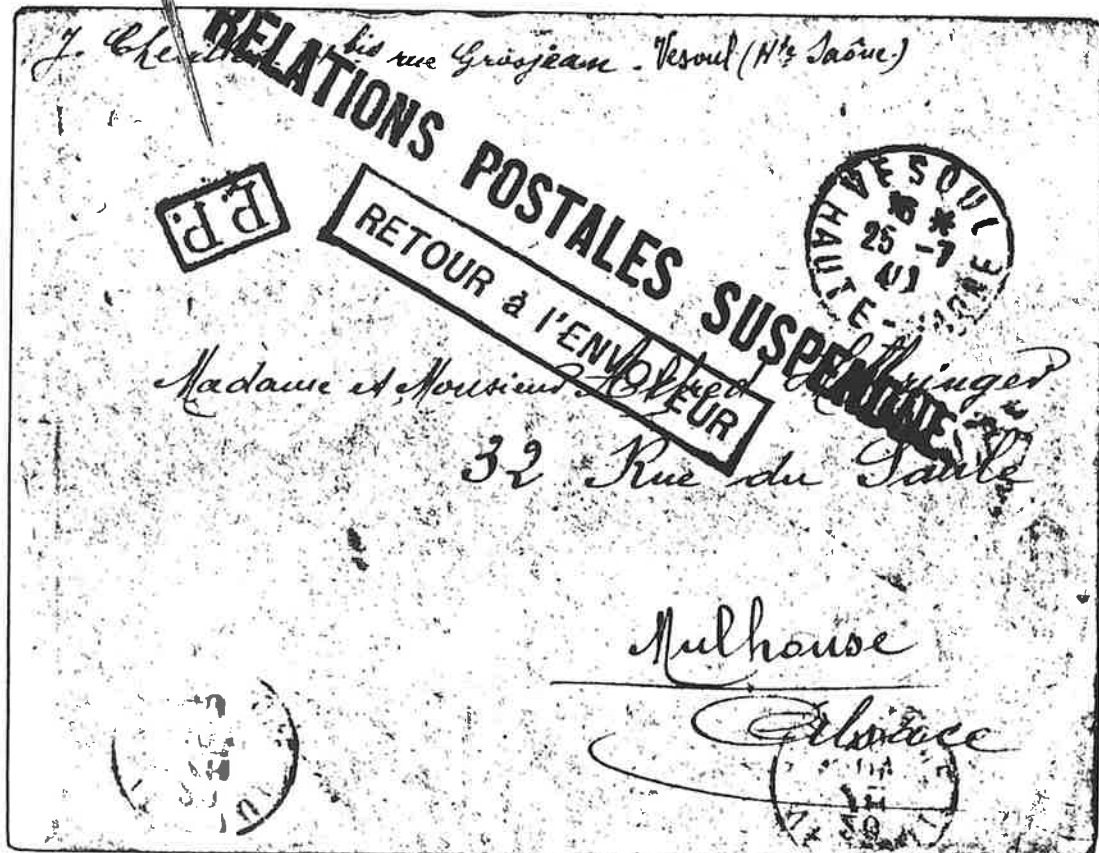
Les services des Postes, Télégraphes et Téléphone furent pris en main par les postes allemandes qui substituèrent graduellement au personnel en place leurs propres fonctionnaires.

Durant cette période de réorganisation, aucune relation postale n'était tolérée, et les correspondances à destination de ces régions renvoyées à leurs expéditeurs.

cachet **P.P.** (port payé)
justifiant l'absence d'affranchissement
en raison d'un manque de timbres-poste

Lettre à destination de Mulhouse

Vesoul - 25 juillet 1940



au dos, cachet : Vesoul - 20 novembre 1940

Carte postale adressée à un officier prisonnier à la caserne du Polygone à Strasbourg

Paris le 10/8 1940
Mon cher André
Voilà votre carte du 6/7 vous est
parvenue aujourd'hui. Vous
serez content de lui. Vous
partirez d'ici le 6 ou 7. Vous
la ville de Paris le 6 ou 7. Vous
trouvant 9/9. Vous - ou 4. Vous dans
elle vous disait. Vous cette
temps de la 9/6 - 1/6. Vous
le 13 juillet. Vous
deux. Vous

FRANCHISE MILITAIRE
PRIORITE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE METOIR
LE LANGUEUR

PARIS 10
JEAN JAURÈS

CARTE POSTALE DES ARMÉES

EXPÉDITION DESTINATAIRE

INADMISSIBLE

Madame André
13 rue J. Jaurès
St-Mandé
(Seine)

Grade : Capitaine
Compagnie, Batterie : 102^e D.F.
Régiment (arme ou service) : 112 R.I.F.
Caserne du Polygone
Section Postal N° : Strasbourg
Bas-Rhin

(Il est recommandé d'écrire très lisiblement)

Paris - Av. Jean Jaurès - 10 août 1940

Carte postale adressée à un officier prisonnier au camp de Neuf-Brisach (Alsace)

Comme il fait froid de jà le matin - il est vrai
qu'il n'est pas si solide. Lorsque vous partez que 6 heures
des sauteurs de trébuchet nous avons fait
des sauteurs. Toute la maison, vous avez fait
un train de devoirs. (Aujourd'hui) hier de
nos vertueuses. (Aujourd'hui) hier de
flourde marron à nos fleurs
résille de laine marron
à propos de vertes bouffines
vraies sates sations
aux de courtes
des sauteurs.

Bourges - 25 août 1940

Exp. V. Paban
"la Requi"
à Lorraine - Lorraine
par Bourges

CARTE POSTALE VISITEZ BOURGES

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'Administration des P.T.T. n'a pu, jusqu'à ce jour, acheminer la lettre ci-jointe.

Le destinataire étant susceptible d'avoir fait mouvement depuis l'expédition de cette correspondance, celle-ci est retournée à l'expéditeur, qui pourra, éventuellement, rectifier l'adresse d'après les derniers renseignements qu'il a pu recevoir.

Toutefois, étant donné que cette lettre compterait dans le contingent maximum des correspondances qui peuvent être distribuées à un même prisonnier, il est préférable de ne pas la réexpédier s'il s'agit d'un envoi de date ancienne, actuellement sans intérêt.

ce matin, un
samedi, car un
Pépé Paban et
à Bourges - Si
vous détachez les
boutiques ne sont
à 11 heures le
clairement.

Ce papillon fut collé par sa partie basse afin de dégager l'adresse de l'expéditeur

Cette carte postale, datée de Toulouse le 16 Octobre 1940 à destination de Sarreguemines a été taxée car elle n'était pas affranchie au tarif pour l'étranger, soit 1,50 F ; elle fut alors retournée à l'expéditeur car la poste allemande n'acceptait pas les envois de l'étranger avec taxe à percevoir.

Refusé

46
22H45
OCT
40

FRANCE

3133

0,90

SEK 16
2245

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

DESTINATION

à taxer

Nachgebühr

M^{me} Schnellier Emile

M^{me} Schnellier Emile

ch. M. J. Couret

9, rue Chambrand

83, rue des Réollets

Sarreguemines

Toulouse

(H. Jarome)

Retour

Toulouse - 16 Octobre 1940

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION — Toute carte dont le libellé ne sera pas UNIQUEMENT d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Toulouse le 16 Octobre 1940

Sous sommes en bonne santé

~~travaillent~~ ~~travaillent~~

~~travaillent~~ ~~travaillent~~

La famille Couret va bien.

~~besoin de provisions~~ ~~d'argent~~

~~nouvelles bagages~~ ~~col de retour~~

~~travaillent~~ ~~travaillent~~

~~etc reçu~~

Carte vom 8. mit Freude erhalten. Donnerstag oder Freitag wenn nichts dazwischen kommt gehen wir hier fort, nach Sarreguemines

Affectueuses pensées. Baisers

Odile

Signature.

carte du 8 reçue avec joie. Jeudi ou vendredi, à moins qu'un contretemps survienne nous partons d'ici, vers Sarreguemines.

LA PHILATELIE ET LES FEMMES....

On peut revenir sans inconvénient sur ce sujet difficilement épuisable.

J'ai déjà traité sommairement la question ; depuis, les femmes n'ont pas changé au point de vue philatélique. Elles sont toujours opposées aux timbres. Et pourquoi le sont-elles ? Qui peut le savoir ?

Les femmes traitent les timbres de futilités; soit, mais le reproche est plaisant dans leur bouche alors que, sauf exception, de quoi s'occupent-elles ? de futilités ; qu'est-ce qui, dans leur existence, tient la plus grande place ? des futilités. Cette exclusion n'est pas spéciale aux timbres ; il n'y a aucune femme s'intéressant aux livres (bibliophilie), aux tableaux (art), aux monnaies (numismatiques).

On doit bien penser que j'ai déjà rompu des lances à ce sujet avec des femmes. J'ai fait un jour à une d'entre elles la proposition suivante : "Nous allons aller à la Bibliothèque nationale; pendant une heure, montre en main, nous compterons les entrées, côté des hommes, côté des femmes; nous irons ensuite au Musée du Louvre et nous ferons la même opération. Après quoi, nous irons aux Galeries Lafayette ou à toute autre boîte analogue. Après ces trois opérations, nous verrons quel est l'établissement où les femmes sont en majorité. Je n'insiste pas sur celui qui est inférieur au double point de vue intellectuel et moral. S'il y a plus de femmes que d'hommes au Musée et à la Bibliothèque et plus d'hommes que de femmes aux jupons, il n'est pas d'excuses que je ne sois prêt à écrire sous votre propre dictée; acceptez-vous ?"

Mon interlocutrice n'accepta naturellement pas et se lança comme on pense dans des explications confuses, d'où il résultait que les dames allaient, il est vrai, dans les magasins de modes, mais pour acheter des objets servant aux hommes!! Mais elle ne put expliquer pourquoi on en voyait si peu dans les deux autres endroits, si ce n'est qu'ils contenaient des choses trop abstraites et ne pouvant intéresser n'importe qui, ce qui précisément était le sujet de la discussion. Je lui ai alors fait remarquer qu'on voyait malheureusement peu de gens du peuple à la Bibliothèque, alors qu'on voyait très bien des ouvrières s'arrêter devant les modistes, preuve que s'il y avait des hommes supérieurs à d'autres comme mentalité, ce qui s'expliquait par le milieu et l'éducation, les femmes avaient la même, à quelque classe qu'elles appartenissent, remarque déjà faite par les philosophes grecs il y a trois mille ans.

.../...

Un des grands marchands de tableaux de Paris me dit hier : "Nous avons vous et moi deux ennemis jurés : l'architecte et la femme. L'architecte fait des appartements où il est impossible de mettre des tableaux; la femme à laquelle son mari ouvre un crédit pour meubler un hôtel ou un grand appartement achète des bibelots plus ou moins beaux (plutôt moins que plus) et après les murs, s'il se peut, met des estampes payées 100 francs et qui en valent 20. Il y a 200 000 francs de meubles et pas une toile. Le commerce des bijoux n'a jamais mieux marché; les femmes achèteront des rivières de 100 000 francs, mais jamais un Rembrandt, même classé et célèbre. Elles n'y comprennent rien. Par métier je vois ça tous les jours depuis trente ans.

Ces observations s'appliquent rigoureusement à la philatélie chose d'enseignement et d'amusement pour les enfants, de distraction et de repos intellectuel pour les adultes et les vieux. Un marchand de timbres me dit : "Vous avez tort, car je connais des femmes qui tiennent la collection et aident leur mari à coller les timbres avec un plaisir égal. - En connaissez-vous beaucoup ? - Oh ! au moins une dizaine. - Vous avez deux mille clients occasionnels et mille réguliers au moins. Vous connaissez dix femmes sur trois mille. Ces chiffres me dispensent de discuter Et cependant pour les femmes qui désirent que leur mari (ou leur fils) ne cherche pas d'autres distractions toujours plus coûteuses, le timbre, fût-il cent fois plus futile qu'il n'est, est le meilleur remède qu'elles pourraient trouver. Quand un homme a le nez dans ses collections, il ne pense à rien d'autre. Heureux ceux que leur femme laisse tranquilles à cet égard, se contentant de les regarder avec un indulgent mépris. Moi aussi j'en connais de ce genre. Le chiffre des dépenses ne fait rien à l'affaire, car une femme crie autant pour 10 francs par mois que pour 2 000; bien rares sont celles qui comprennent les chiffres et la valeur des choses.

La conséquence est que pour motiver ses timbres nouveaux, le fils ou le mari se lance dans une série de mensonges et de carottes. Entré dans cette voie il n'en sort plus, bien tranquille du reste, car il sait que jamais, sauf une malchance peu probable, jamais sa femme ne saura qu'il a payé 20 francs tel timbre et 7 francs tel autre. Je l'ai dit, je n'ai pu en vingt ans en convaincre une seule et pourtant j'en ai vu et de toute catégorie et, si l'on peut dire, de tout poil. Il n'y a rien à faire, et c'est un mal avec lequel nous devons vivre."

-o-o-o-o-o-o-o-o-

Ne m'en veuillez pas, je ne suis pas misogyne ... bien au contraire ! J'arrêterai donc ici, Mesdames, de vous agacer avec ce que j'ai lu dans la presse d'il y a 90 ans bientôt. De plus, ayant, je crois, le sens de l'égalité, il se pourrait bien que je reproduise bientôt un texte concernant les philatélistes..."enquiquineurs" du sexe masculin.

Un but partout !!!

Y. PAUVERT

LE CONSEIL DE L'AMICALE VOUS INFORME.....

(Vœu émis à l'A.G. du 13 Décembre 1992)

CONSEIL DU 21 JUIN 1993

Huit membres du Conseil sont présents, trois se sont excusés de leur absence pour des raisons professionnelles et étudiantes.

Le Président donne lecture de la lettre de démission de M. CHASSERIEAU, membre du Conseil qui ne remplissait plus ses fonctions de Secrétaire depuis longtemps. Démission acceptée.

EXPOSITION DU CINQUANTENAIRE

Pour des raisons pratiques, elle se déroulera en fait les 25 & 26 septembre seulement. Elle pourrait être complétée par des participations philatéliques alors que, seule une exposition à caractère marcophile (évolution de la Poste à La Roche sur Yon) était envisagée à l'origine.

Une carte-souvenir et une enveloppe illustrées par "DONKEY-SHOT" seront mises en vente avec CAD et affranchissement spéciaux.

Les cadres d'exposition sont plus ou moins détériorés. Ils seront remis en état à cette occasion.

Un maximum de publicité est déjà mis en place. "Canal 15" devrait faire un reportage télévisé.

M. TOUBLANC (alias Donkey-Shot), illustrateur, sera présent, ainsi que Daniel HARJANI, négociant et membre de l'Amicale.

L'exposition sera agrémentée par des objets divers: machine Daguin, antique poussette à roulettes des PTT, uniforme de facteur (?), etc..

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le responsable, J.-P. HURTAUD, rend compte de ses démarches. Pas de difficultés majeures.

BULLETIN TRIMESTRIEL

Encore 2 nouvelles lettres de félicitations d'abonnés extérieurs pour la tenue et le contenu de notre bulletin. Le Conseil envisage une nouvelle amélioration pour l'année prochaine.

EX-"SECTION" DE VENANSAULT

Malgré une mise en demeure du 7 avril 1993, les membres de ce groupuscule refusent d'acquiescer leur cotisation annuelle depuis sa création, estimant qu'une somme de 25F (!) est suffisante. Seuls, un adulte et un jeune ont réglé la somme due à l'APY, soit respectivement 170F et 25F. A l'unanimité et conformément aux statuts, le Conseil décide d'exclure d'office les autres contestataires.

SERVICE DE LA "PHILATELIE FRANÇAISE"

Ce problème devient inquiétant à la suite des augmentations successives déjà demandées (30F, puis 7F) par adhérent, alors qu'une "rallonge", de 15F est évoquée pour 1994 dans une circulaire fédérale afin de réduire leur déficit d'exploitation. Les membres du Conseil se posent la question de savoir s'il ne devient pas souhaitable, après modification de nos statuts, d'envisager une Assemblée générale extraordinaire permettant à nos adhérents de souscrire ou non un abonnement à cette revue fédérale.

SALON DES COIFFEURS DU 23 JANVIER 1994

On évoque la possibilité de mise en service d'une flamme d'oblitération signalant notre Salon pendant les 3 mois précédant. Renseignements à recueillir auprès de l'Administration des Postes.

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

POUR vos lunettes

2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché : Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09
LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations



Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

camara

QUALITE PRO *

du MARDI

la photo
les travaux
le labo

au SAMEDI

Cadres * albums

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

**LA RARETE DU PAPIER
AU COURS DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE**

Maurice BRUNO

On peut dire qu'à partir de l'année 1943, la pénurie de papier allait en s'aggravant dans tous les domaines.

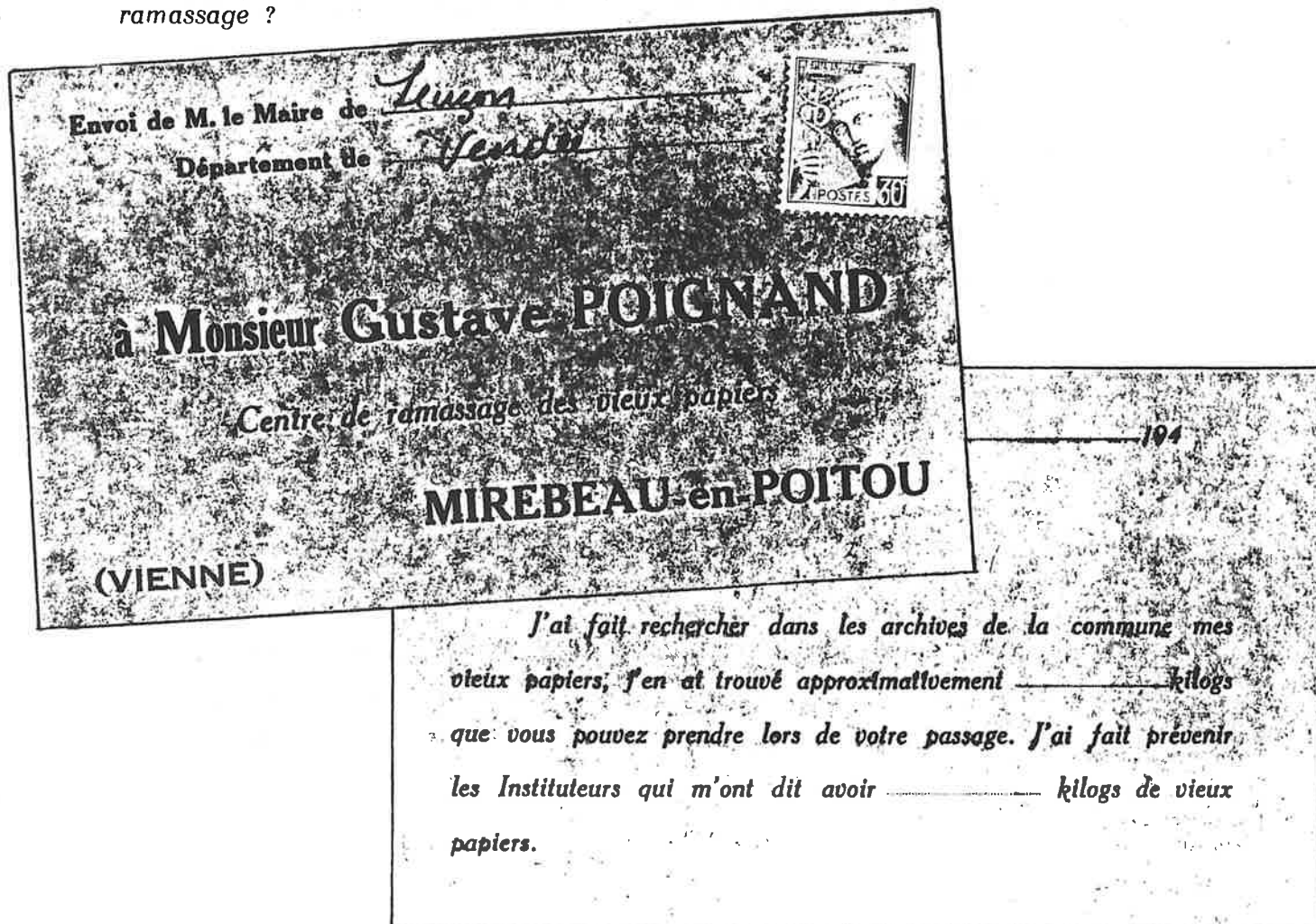
S'il était parfois malaisé de se procurer des enveloppes dans le commerce, si les journaux paraissaient sous un format réduit, limité à une ou deux feuilles. L'Imprimerie Nationale, elle, ne pouvait plus approvisionner normalement les diverses administrations ; celles-ci devaient alors faire face à ce manque de matière première en prenant des mesures draconiennes.

Cette crise toucha bien sûr les P.T.T., et cette administration, par une note du 30 juillet 1943 (B.O. n° 22 du 10 août), faisait connaître qu'elle se trouvait dans une situation de détresse. La Commission du papier dût envisager des mesures qui constituaient une gêne pour l'exécution du service et qui pourraient même provoquer des arrêts momentanés dans certaines branches...

Cette note précisait également qu'il sera procédé à la visite méthodique des archives pour récupérer tout ce qui peut être réemployé et en particulier les chemises de dossiers, les enveloppes réutilisables, les papiers de toute nature présentant une feuille blanche et une face non remplie, etc...

Les dossiers du personnel seront révisés, dans le même but. Le répartiteur du papier laissant entrevoir une aggravation de la crise actuelle, l'Administration comptait sur l'esprit d'initiative et d'économie de tout le personnel pour réduire sévèrement la consommation de cette matière afin d'éviter l'interruption du service par manque de papier.

Devant cette pénurie générale, des centres de ramassage des vieux papiers furent créés et organisés. A cet effet, des cartes postales spéciales furent adressées aux maires des régions concernées. La carte reproduite ci-dessous, dont le texte imprimé est sans ambiguïté, avait été envoyée sous enveloppe au maire de Luçon, mais ne fut pas retournée à l'expéditeur car, peut-être, y avait-il eu un précédent ramassage ?



CIRCULAIRE.

Paris, le 16 Nivôse, an 4.^e de la République.

PORTS DE LETTRES,
à rembourser aux
Membres de l'ordre
judiciaire.

Au Directeur du Département d

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF, Citoyen, a rendu, le 5 prairial dernier, un Arrêté dont la teneur suit :

Les ports de lettres ou paquets que les Accusateurs publics, les Directeurs du Jury, les Commissaires du Pouvoir exécutif près les Tribunaux, les Juges de paix et tous les autres membres de l'ordre judiciaire, recevront pour raison de leurs fonctions, leur seront remboursés.

Ce remboursement sera fait, chaque mois, sur des états certifiés véritables par le fonctionnaire qui aura fait les avances, visés par le Corps judiciaire auquel il sera attaché ; et pour les Juges de paix, par le Directeur du Jury de leur arrondissement. Ces états énonceront le nom de la personne qui aura écrit la lettre ou fait l'envoi, la nature de l'objet et l'importance du port payé.

Le paiement sera fait par les *Receveurs de votre Direction* sur le mandat que l'Administration départementale délivrera au bas des états.

Nous vous prions de donner connaissance de cet Arrêté aux Receveurs de votre Direction, pour qu'ils s'y conforment, et acquittent sans délai les mandats ou exécutoires qui seront délivrés pour cet objet, après s'être assurés qu'ils sont revêtus des formalités ci-dessus prescrites, et les avoir fait quittancer des parties prenantes.

Vous voudrez bien nous accuser la réception de cette lettre, et des exemplaires que nous vous en adressons, sous le contre-seing, pour les distribuer aux Receveurs et aux Employés supérieurs.

Les Bureaux français à l'étranger

CILICIE

Il s'agit d'un petit territoire situé face à CHYPRE, au nord-est de l'ANATOLIE et au nord-ouest de la SYRIE.

La grande guerre terminée, les troupes françaises l'occupèrent fin 1919 et l'évacuèrent en octobre 1921. Les timbres turcs trouvés sur place furent, au début, surchargés à la main,



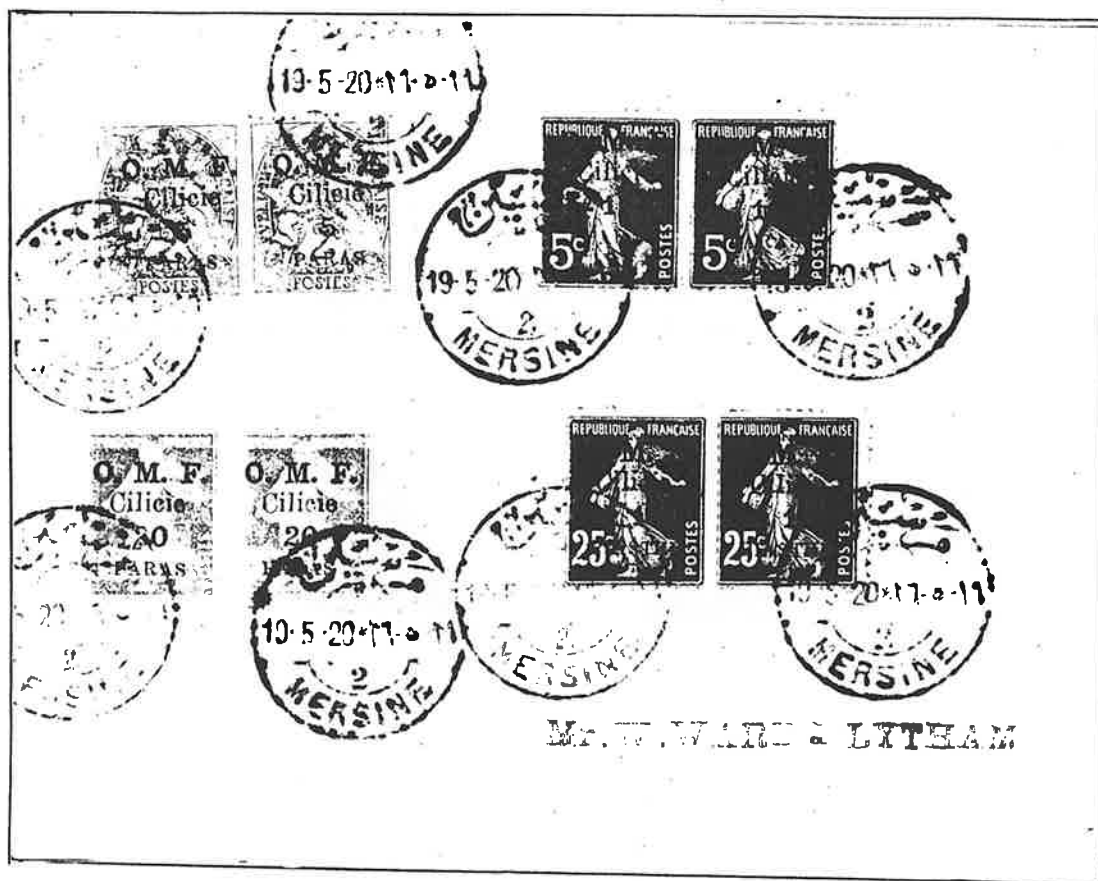
puis à la machine.



L'Administration de la CILICIE est confiée à la FRANCE pendant cette courte période. Les timbres français sont alors surchargés de la mention "O.M.F." (Occupation Militaire Française), en Paras, monnaie locale sur les timbres au type Blanc, et en Piastres ou en Paras sur les autres valeurs françaises.



Curieusement, seul le type Blanc à 2 centimes sera surchargé de cette mention pour l'affranchissement des (rares) correspondances. Il est toujours sur papier "G.C." (Grande Consommation). Les autres valeurs de ce type de timbre ne le seront pas.



Bien entendu, dans un but spéculatif, des variétés de surcharges plus ou moins volontaires seront effectuées. On a reconnu, à l'époque, que nombre d'entr'elles avaient normalement circulé sur plis. Il n'en reste pas moins vrai que la majorité de ces surcharges, effectuées à la hâte et de manière artisanale, permet de penser que de nombreuses erreurs ont pu se produire. En voici quelques-unes :



surcharge renversée

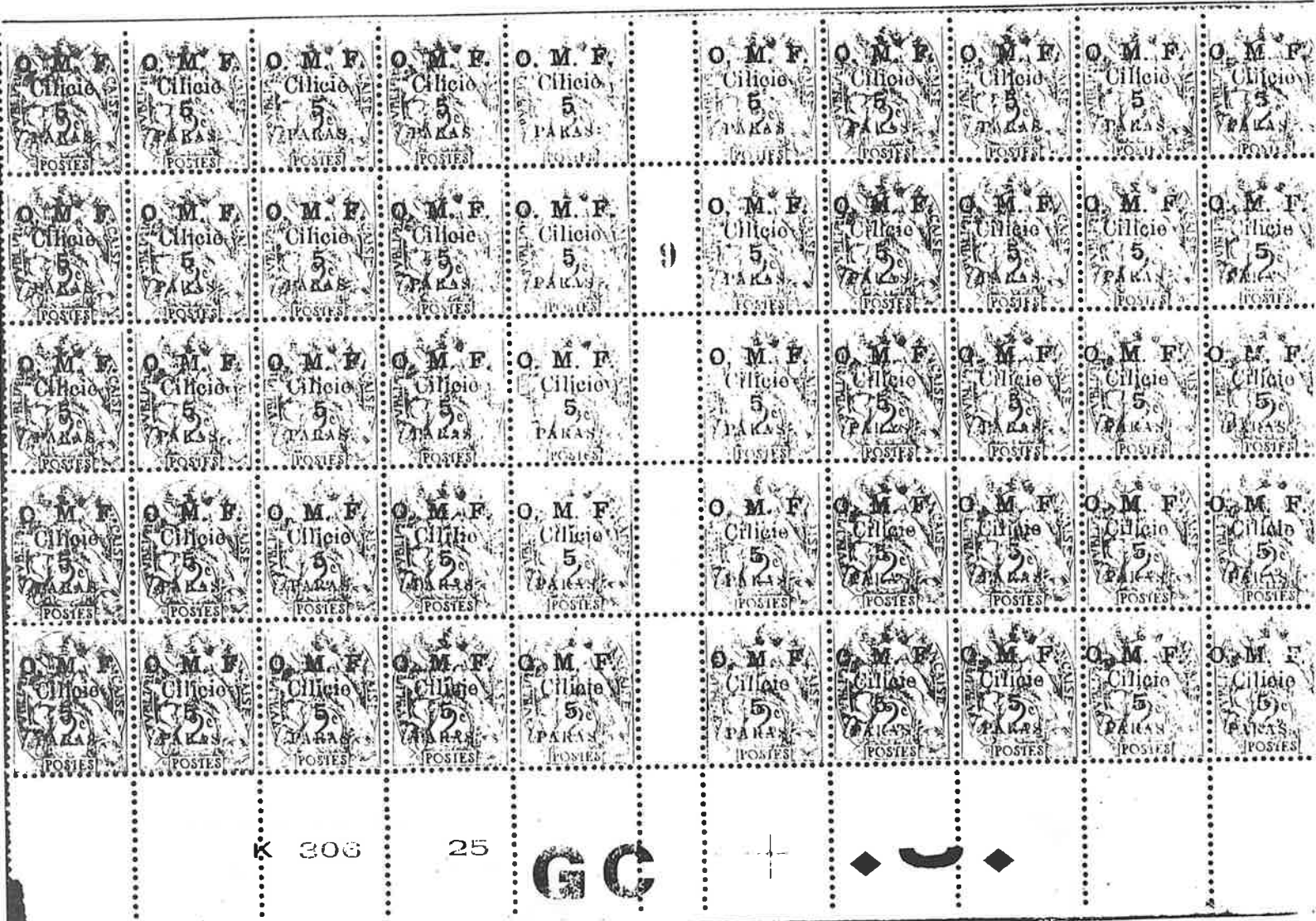


Erreur : Syrie
au lieu
de Cilicie



Erreur : PARAS
au lieu de PARAS

ainsi qu'un bas de feuille avec surcharge "dégradée" sur la partie droite.



Une anecdote historique : les turcs s'emparèrent militairement du Chemin de Fer d'ADANA à ALEP en juin 1921. Une ligne aérienne reliant ces deux villes fut aussitôt organisée le 15 juillet suivant. Elle n'a fonctionné que... 2 jours ! Est-il besoin de préciser que les plis ayant réellement volés, affranchis avec un Merson à 50 centimes (tarif) surchargé "POSTE/PAR/AVION" doivent être extrêmement rares.



Enfin, pressentant l'évacuation de nos troupes... ou à défaut de timbres, le Bureau de Poste de KILIS imprima quelques vignettes sur papier pelure (perforé 9). En voici un exemplaire :

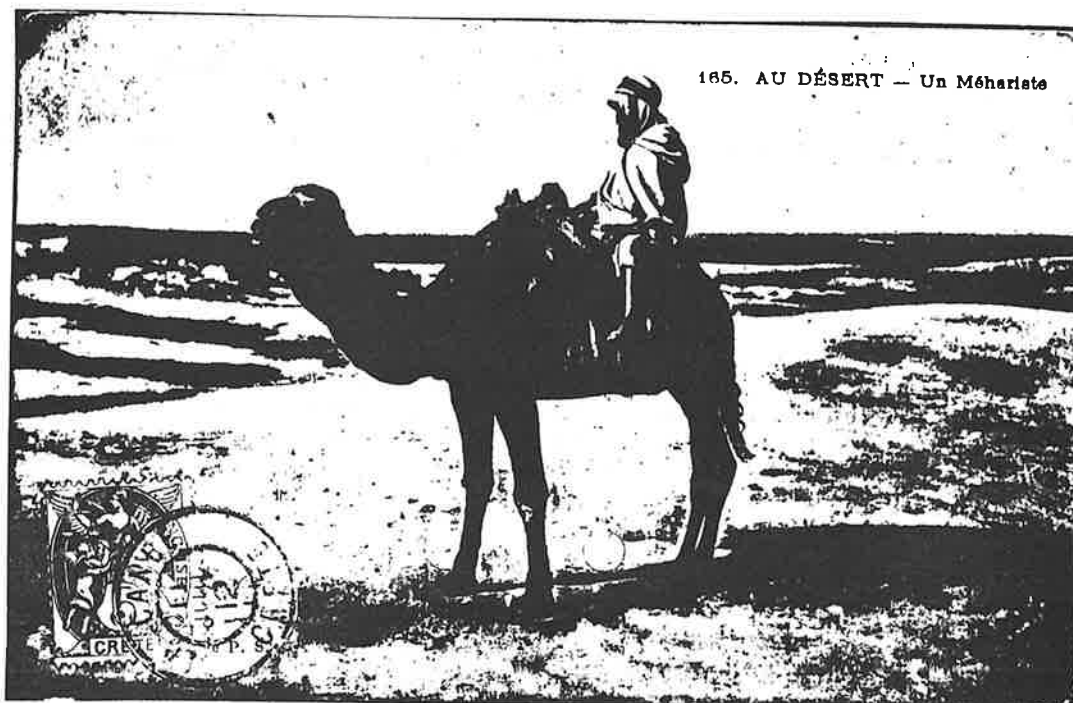


Qui osera prétendre que l'histoire postale n'est pas le reflet de l'histoire... tout court ?

CRETE (Ile de)

La CRETE appartenait à la TURQUIE, mais devint autonome en 1898. Les Bureaux français de cette ville, ouverts en 1902, ont employé des timbres du LEVANT jusqu'à la fin de cette même année. Toutefois, des timbres de FRANCE furent utilisés pendant cette courte période, à LA CANEE, sa capitale.

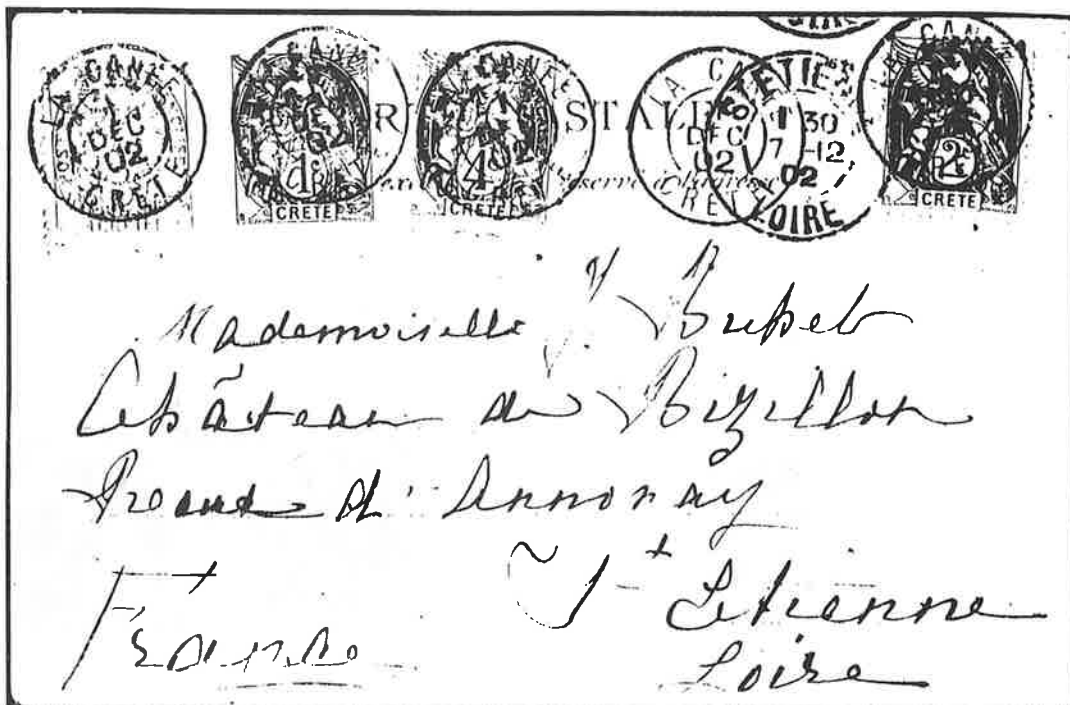
Tous les bureaux fermèrent le 31 décembre 1914 après son rattachement à la GRECE.



Des valeurs aux types Blanc, Mouchon et Merson, portant la mention imprimée "CRETE" furent émises en février et mars 1902.



On en trouve peu sur plis.



Le 25 c. Semeuse camée et les 50 c., 1 fr., 2 frs et 5 frs Merson furent surchargés en Piastres, mais retirés de la circulation par suite de l'adoption du système monétaire français. Ce sont de véritables raretés !

Mais, là encore, des "semi-faux" furent utilisés... à l'occasion d'une révolution d'une partie des crétois, en novembre 1905. Fabriqués par un libraire de ce pays, ces "étiquettes" auraient servi à affranchir les correspondances entre les rares villages insurgés et la GRECE.



A partir de là, une certaine émulation se dessina pour gagner de l'argent sur le dos des philatélistes de l'époque. Un nommé SPIRIDAKIS imprima les 2 vignettes ci-dessous... avec une vingtaine de valeurs différentes. Tant qu'à faire... !



Il en arriva un grand nombre sur le marché de PARIS. Elles furent même cataloguées pendant quelque temps par trois grands éditeurs. Ne vous étonnez donc pas de trouver, parfois, ces vignettes non répertoriées depuis longtemps, sur des cartes postales ou des lettres.

DEDEAGH (Ville de)

Elle est située en TURQUIE d'Europe, sur le Golfe d'ENOS de la mer EGEE. La FRANCE y possédait un Bureau ouvert en 1874. Les timbres français y eurent cours, sans surcharge, jusqu'en 1893. Puis, les types SAGE, avec surcharge "Dédéagh" eurent cours jusqu'en février 1902.

A partir de cette date, on imprima de nouvelles valeurs sur les types Blanc (seulement sur le 5 c.), Mouchon et Merson portant la mention "DEDEAGH" dans leur partie inférieure.





En raison des hostilités, ce Bureau ferma ses portes en 1914.

GRAND-LIBAN

Voici un pays dont l'histoire est particulièrement agitée depuis 1920... Placé sous mandat français en vertu des dispositions du traité de SEVRES, il devint un état autonome, puis une République en 1926. Il sera définitivement indépendant en 1945. Est-il utile d'ajouter que sa capitale est BEYROUTH où fonctionnait un Bureau français.

Les premières vignettes surchargées furent vendues à compter du 1er janvier 1924, avec valeurs en CENTIEMES.



Un second tirage fut effectué le 1er juillet 1924 avec la même surcharge.

On la distingue de la précédente par la forme du C de CENTIEMES. En effet, la première émission comporte un C presque fermé, alors que la seconde se reconnaît au C comportant 2 petites barres à chaque extrémité de cette lettre.



Un autre type de surcharge, bilingue, vit le jour à la même date, mais avec valeur en Piastres.



Effectuée sans soin, cette émission du 1er juillet comporte de nombreuses variétés qu'il serait fastidieux d'énumérer ici. En voici toutefois quelques-unes :



surcharge renversée



Erreur :
CENTIEMES au lieu
de CENTIEMES



Lettre S
apposée
à la main



Quant aux lettres ou cartes comportant des timbres au type Blanc, je dois avouer que je n'ai pas encore eu le loisir d'en rencontrer une seule.

Y. PAUVERT
(à suivre)



*Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux*
et cartes postales de collection



**ACHAT-VENTE
OR-ARGENT**

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Paiement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39



78 bis, rue du M^l Lyautey
85000 la Roche s/ Yon
Tél. 51-37-42-47

fournitures & matériel

dessin & bureau

tirage de plans

photocopies



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE
47, rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 51.62.21.80

UNE VICTOIRE DE CARACTERE.

Bravo à l'équipage Pierre LARTIGUE et Michel PERIN. Le défi du Paris-Moscou-Pékin est relevé. 16 000 km et 27 jours n'ont pas réussi à entamer la force de caractère de la CITROËN ZX RALLYE RAID.

La CITROËN ZX RALLYE RAID, vainqueur à Pékin, c'est la victoire d'une voiture, d'une équipe et d'un grand constructeur.



CITROËN ZX : 1^{re} AU PARIS - PEKIN 92

GUENANT-AUTOMOBILES Route de Nantes - La Roche-sur-Yon - TEL : 51.36.45.00



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE



51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C.C.P. Nantes 59-97